

# Vimines

Bulletin municipal 2021



# VRD Services

Signalisation temporaire et définitive, mobilier urbain, balisage léger et lourd (GBA, Bloc béton), dispositifs de retenue, aménagement routier, clôture, brise-vue



[www.vrd-services.com](http://www.vrd-services.com)



73160 VIMINES  
Tél. : 04.79.62.49.23  
contact@vrd-services.com  
 <https://www.facebook.com/vrdservices73160>



## LE MOT DU MAIRE



Durant l'année 2020, VIMINES n'a pas fait exception à la situation générale ; l'histoire retiendra que la pandémie qui s'est répandue dans le monde a subitement stoppé nos élans de vie personnelle, professionnelle et à travers eux tous nos projets immédiats.

Ma première pensée s'adresse à ceux d'entre vous qui ont perdu un proche, qui ont été fragilisés physiquement ou économiquement. Je suis, ainsi que toute l'équipe qui m'entoure, à l'écoute de vos situations particulières.

Les mots « confinement », « couvre-feu » sont entrés dans notre langage courant, en même temps que notre liberté de nous déplacer et d'échanger à notre gré se trouvait contrainte.

Pour autant, les derniers mois doivent nous rassurer sur notre capacité collective à nous adapter à ce contexte particulier, à nous recentrer sur nos réels besoins, à pratiquer la sobriété, à inventer de nouvelles pratiques professionnelles plus respectueuses de l'environnement en supprimant les déplacements inutiles et en communiquant différemment, à privilégier une consommation locale dans notre alimentation. Nous avons accordé une plus grande place à l'attention que nous nous portons mutuellement ; je veux souligner ici la Solidarité qui s'est exprimée dans notre commune. Elle a fait émerger de belles initiatives, notamment à travers la réalisation de masques pour pallier le manque sur le marché au printemps dernier.

La vie communale a suivi son cours. Nous avons accueilli de nouveaux habitants, de nouveaux enfants sont venus augmenter les effectifs de l'école. Une classe supplémentaire a été aménagée au pied levé à la rentrée et la tendance ne semble pas s'inverser. Réjouissons-nous de notre attractivité ; cela conforte le conseil municipal dans sa volonté de maintenir une palette de services de qualité aux Vimenais.

Il nous tarde de retrouver une activité normale pour toutes nos associations ; elles sont déterminantes dans le dynamisme de Vimines. Bon nombre de manifestations traditionnelles ont été annulées : le carnaval, le Crucifix, la fête du pain, la pressée de pommes, le téléthon, etc. Mais des idées nouvelles ont vu le jour comme la vente des sapins par le Comité Scolaire, ou encore le Clean Up Day par le conseil municipal...

L'année 2020 est une année presque blanche en ce qui concerne les travaux. Pourtant, dans le paysage vimenais, les panneaux de rue ont été implantés, la fibre se profile avec l'installation des armoires.

En 2021, des travaux urgents de réfection des toitures de bâtiments communaux et de la chaufferie de l'école sont programmés ; ces derniers sont le préliminaire de l'opération d'extension comprenant la création de classes supplémentaires. Le confortement de la route de La Fougère, suite au glissement de terrain de la fin d'année dernière, sera réalisé prochainement.

L'équipe municipale est à la tâche. Les élus se sont positionnés dans les différentes commissions en y associant parfois les habitants, comme c'est le cas avec la commission sociale du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) qui enrichit son travail par la réflexion de sous-commissions thématiques.

Le modèle du Conseil d'École qui associe la participation de parents représentants a été reproduit sur les accueils de Loisirs avec la création d'un conseil spécifique. Ce sont des lieux de partage sur le fonctionnement des services.

D'autres réflexions sur les sujets de la mobilité, des aménagements de sécurité, de l'animation de la commune... seront proposées dès que la levée des mesures sanitaires interviendra. Il est bien sûr possible de mettre en place des concertations avec les habitants par voie dématérialisée mais cela limite l'échange à un questionnaire et ne remplace pas le dialogue direct et interactif dans le cadre de rencontre. Soyons donc encore un peu patients !

L'année 2020 a été marquée par les incertitudes d'un mal inconnu : cela nous a rendu plus inventifs pour continuer à travailler normalement tout en sachant maintenant mieux nous prémunir.

Nous gardons donc intact notre enthousiasme à concevoir ensemble le futur de Vimines.

**Corine WOLFF**  
MAIRE DE VIMINES

# GONTHIER

réinventons dehors

JARDIN  
PISCINE  
ENTRETIEN



[www.gonthier-entreprise.com](http://www.gonthier-entreprise.com)

Tél. 04 79 96 09 82

12, rue Daniel Rops - 73160 Cognin - contact@gonthier-entreprise.com

## Sommaire

### Bulletin municipal 2021

La nouvelle équipe municipale.....	4/5	Travaux 2020 .....	15	Règlementations.....	26
État civil .....	6	2020 c'est aussi.....	16/17	Sivom .....	29
Le C.C.A.S. de Vimines .....	7/10	Vimines d'hier et d'aujourd'hui... ..	18/19	Parc Naturel Régional de Chartreuse .....	30/31
Bourses jeunes .....	11	Les sentiers de randonnée.....	20/21	Grand Chambéry .....	32/33
La Vie Scolaire .....	12	L'adressage de la commune.....	22	Guide des associations.....	34/45
La Bibliothèque municipale.....	13	La fibre.....	23	Formalités d'état civil.....	46
Budget 2020 .....	14	Urbanisme.....	24/25		

# Municipales 2020

## La nouvelle équipe municipale



> MAIRE

**Corine WOLFF**

Maire, Présidente du C.C.A.S., Conseillère départementale, Vice-Présidente à Grand Chambéry, Vice-Présidente au Parc de Chartreuse



> 1<sup>ÈRE</sup> ADJOINT

**Gérard GUGGIARI**

Adjoint aux finances et à l'économie prospective (stratégie financière, optimisation foncière incluse, prospective, mise en réseau des forces économiques)



> 2<sup>ÈME</sup> ADJOINT

**Myriam MITAIS**

Adjointe à la solidarité, à la cohésion et au lien social, à la vie associative, l'animation, l'évènementiel et à la culture



> 3<sup>ÈME</sup> ADJOINT

**Jean-Philippe QUIDOZ**

Adjoint aux travaux et investissements



> 4<sup>ÈME</sup> ADJOINT

**Cyrielle FRISON**

Adjointe aux affaires scolaires, sociales et services à la personne



> 5<sup>ÈME</sup> ADJOINT

**Jean-François VELLARD**

Adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, à l'environnement (transition énergétique) et aux relations interterritoriales (Grand Chambéry, Département, Parc Naturel Régional de Chartreuse, communes voisines)

## Entourée d'équipes ressources



**Armelle BENOIT**

C.C.A.S., Communication, animation, école, Conseil Municipal Jeunes, Commission finances



**Sandrine BERLIOZ**

C.C.A.S., Centre de Loisirs, Commission finances



**Gaëlle BERNARD-PEYRE**

Transport et mode de déplacement alternatif. Mobilité partagée, communication, Parc de Chartreuse, Commission finances, C.C.A.S et Multi-accueil



**Sébastien BLEUSE**

Lien social, communication, animation, support services techniques, aménagements de sécurité, infrastructures, forêt



**Gabriel BUFFLE**

Agriculture, veille foncière



**Nicolas CHAMPROND**

Transports, mobilité partagée, lien social, animation du groupe de travail élus/usagers « Transport et Mobilités », communication, aménagements de sécurité, Commission finances



**Marie-Noëlle COUX**

Personnes âgées, lien social, lien action avec la bibliothèque, Commission finances



**Jean-Christophe DENARIE**

Sécurité



**Céline JANIN**

Solidarité, lien social, communication, animation, école, Conseil Municipal Jeunes



**Mathilde JASSERAND**

Personnes âgées : C.C.A.S et SAD



**Vincent MARIE**

Animation et structuration de la participation des habitants, transition énergétique, écologie, transports, mobilité partagée, sécurité, parcours santé, culture, lien social, santé, civisme, communication



**Nelly PLASSAT**

Interlocutrice particulière des associations. Solidarité, lien social, transition énergétique et communication



**Dominique SELLEM**

Culture, patrimoine, évènementiel

# État civil

La Commune de Vimines a connu en 2020

34 NAISSANCES | 4 MARIAGES | 11 PACS | 8 DÉCÈS

## Naissances

Lucas, Guy, Gérard WOLMER	Né le 5 janvier 2020
Emma ETERNO	Née le 15 janvier 2020
Louenn MONTI	Née le 30 janvier 2020
Capucine, Marie, Pascale DIDIER	Née le 4 février 2020
Rose, Anna VARISCO	Née le 10 février 2020
Loëvan MARCHANOFF	Né le 13 février 2020
Alban DENARIE	Né le 26 février 2020
Maël BOTTIERO	Né le 31 Mars 2020
Camille FAVREL	Né le 03 Avril 2020
Noah, Jean-Philippe, Régis FAURE	Né le 13 Avril 2020
Lyam, Anthony COHIN	Né le 23 Avril 2020
François AYET	Né le 15 Mai 2020
Axel, Philippe, Eric BESANCON	Né le 20 Mai 2020
Zayn, Aylan, Medhi ZERAIBI	Né le 9 Juin 2020
Emma, Céline BETEMPS	Née le 14 Juin 2020
Maya, Lou BARON	Née le 17 Juin 2020
Maksim CHABOUD	Né le 28 Juin 2020
Ava PATUREL	Née le 14 Juillet 2020
Louison, Jeanne GOUTAGNEUX MERLE	Née le 18 Juillet 2020
Noé PONTHENIER	Né le 3 Août 2020
Sophie, Line CHAPEL	Née le 4 Août 2020
Arthur, Mathieu HARIAU-DANIEL	Né le 4 Août 2020
Maël DELEST	Né le 26 Août 2020
Eliott, Jean LAINE	Né le 11 Septembre 2020
Elfie, Logane, Audrey PERRIER	Née le 15 Septembre 2020
Léa, Marine PARIILLON	Née le 16 Septembre 2020
Tom, Axel DELORY GUEVAR	Né le 16 Septembre 2020
Nils, Martin GROSSIORD	Né le 16 octobre 2020
Léo, Bastien KAHN	Né le 15 Novembre 2020
Serena BONINCONTRO	Née le 29 décembre 2020

## Mariages

Monsieur DRUET Tom et Madame BORDIER Hélène	20 Juin 2020
Monsieur MITHIEUX Florian et Madame PERRILLAT-COLLOMB Floriane	12 Septembre 2020
Monsieur GRUMEL Jean-Pierre et Monsieur HAMM Patrick	26 Septembre 2020
Monsieur BOLUSSET Arnaud et Madame EYVRARD Madeleine	5 Décembre 2020

Les personnes souhaitant une insertion dans le bulletin municipal doivent en faire la demande écrite auprès du secrétariat de la mairie ou par mail : [contact@vimines.com](mailto:contact@vimines.com)

# Le C.C.A.S. de Vimines

## Au cœur de la cohésion du village

À la suite des dernières élections municipales de mars 2020, le Centre Communal d'Action Sociale s'est renouvelé. Souvent méconnues de nos concitoyens, les missions du C.C.A.S. sont pourtant essentielles pour la cohésion sociale du village. Cet article fait le point sur ses principales missions et actions, ainsi que ceux qui les portent.

### C'est quoi le C.C.A.S. à Vimines ?

Le C.C.A.S. est un service public communal qui intervient dans le domaine de l'aide sociale pour différents publics au sein de plusieurs services de la commune.

Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune, il est rattaché à notre collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

Le C.C.A.S. est géré par un conseil d'administration.

### Quelles sont ses missions ?

- Mener une politique générale de prévention et de développement social.
- Analyser les besoins sociaux afin de mettre en place les services en conséquence.
- Animer des actions pour maintenir le lien social (lutte contre l'exclusion/isolement, politique jeunesse, accompagnement personnalisé...).
- Accompagner les personnes en difficulté (instruction des demandes d'aide sociale en relation avec le Conseil Départemental, soutien au logement...).
- Apporter un soutien technique et financier aux services du C.C.A.S.

Les membres du C.C.A.S. choisissent la politique d'action sociale de Vimines lors des conseils d'administration.

### Quels sont les membres du conseil d'administration ?

Le conseil d'administration est composé du Maire, qui en est le président de droit, et en nombre égal, de membres élus au sein du conseil municipal et des membres extérieurs.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. de Vimines compte 13 membres.

#### PRÉSIDENTE

- Mme le Maire Corine WOLFF

#### MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Cyrielle FRISON  
Vice-présidente du C.C.A.S., 4<sup>ème</sup> adjointe en charge des affaires scolaires et des services à la personne
- Gérard GUGGIARI  
1<sup>er</sup> adjoint, Responsable des finances
- Sandrine BERLIOZ  
Référente des services du centre de Loisirs
- Gaëlle BERNARD-PEYRE  
Référente du service du Multi-accueil
- Mathilde JASSERAND  
Référente du Service à Domicile
- Armelle BENOIT  
Référente de l'école

#### MEMBRES EXTÉRIEURS

- Caroline CHAALAL-CHABOUD  
Référente de l'enfance
- Ludivine GIRAUDO  
Référente de la petite enfance
- Thérèse DUBOIS  
Référente de la personne-âgée
- Sandrine DURSAPT  
Référente des personnes vulnérables et handicapées
- Laurence BERLIOZ  
Référente des Familles et des associations
- Laure PERRIER  
Référente Insertion et lutte contre l'exclusion

## Avec quel budget fonctionne-t-il ?

Les ressources du C.C.A.S. lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Les moyens financiers propres au C.C.A.S. sont néanmoins relativement limités. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, des participations des usagers aux services et de dons.

- En 2020, les recettes du C.C.A.S. se sont élevées à : 829 018.37€ + 159 375.72 € pour le SAD (Service d'Aide à Domicile), budget annexe du C.C.A.S.

## Comment fonctionne le C.C.A.S. ?

Sous l'impulsion de Mme Corine Wolff et de son équipe, le C.C.A.S. fonctionne sous une forme participative. Des commissions permanentes ont été mises en place pour travailler en amont des conseils d'administration. Elles font l'objet d'étude préalable, de travail sur l'organisation des services et de consultation des chefs de service pour préparer les délibérations.

### Les commissions du C.C.A.S. :

- Commission d'attribution des places du Multi-accueil
- Commission Petite enfance
- Commission Enfance
- Commission des services médico-sociaux



## Quels sont les services du C.C.A.S. ?

### 1- Le Multi-accueil "Les p'tious de Vimines"

Le Multi-accueil accueille les enfants de la commune de Vimines de 8h à 18h du lundi au vendredi.

Depuis janvier 2021, sa capacité d'accueil a été modifiée pour répondre aux besoins des familles. La structure accueille 13 enfants par jour : 12 places d'accueil régulier et 1 place d'accueil occasionnel.

#### Les enfants et leur famille sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire :

- Une infirmière, responsable de la structure
- Une auxiliaire de puériculture, responsable adjointe
- Une auxiliaire de puériculture, coordinatrice pédagogique
- Trois assistantes petite enfance

L'équipe prend en charge l'enfant dans son individualité tout en respectant son rythme. La motricité libre est un point essentiel du projet pédagogique et consiste à laisser libre court à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner.

Afin de mieux comprendre le tout petit, l'équipe utilise la Communication Gestuelle associée à la parole avec des signes empruntés à « la langue des Signes Française ». Il s'agit de ne signer que par petits mots-clés et non de formuler des phrases entières.

L'année 2020 fut particulière avec la crise sanitaire actuelle. L'équipe du Multi-accueil a dû repenser ses projets et la place importante qu'elle accorde aux familles au sein de la structure. Un blog a été créé afin de continuer à garder le lien avec les familles pendant le premier confinement. Il permet maintenant de partager des informations, des activités et des temps forts des enfants au Multi-accueil.



Au retour du confinement, le projet goût a été mis à l'honneur au sein du Multi-accueil avec des activités autour de la cuisine et du goût. Elle a été clôturée par une visite à la ferme. Les familles ont pu participer aux activités proposées sur cette période.

Pour 2021, le Multi-accueil développe un projet multisensoriel autour de l'enfant. Tout au long de l'année, l'équipe a prévu différents ateliers autour des sens de l'odorat, la vue, l'ouïe et le toucher. Ces ateliers permettront aux enfants d'entrer en relation avec le monde extérieur dans un milieu rassurant et selon leur rythme.

### 2- Le Centre de loisirs "L'Oasis"

Le centre de loisirs organise les accueils sur tous les temps périscolaires et extrascolaires. Il a également la gestion du restaurant scolaire.

L'accueil est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans résidant sur la commune ainsi qu'aux enfants extérieurs dans la limite des places disponibles.

#### Le centre de loisirs assure l'accueil en :

- Périscolaire sur tous les jours d'école et le mercredi
- Extrascolaire sur les petites et grandes vacances

#### Les accueils périscolaires et extrascolaires :

Le centre de loisirs propose aux enfants et aux familles un programme d'activités élaboré par l'équipe pédagogique. Les animateurs s'attachent à proposer des activités variées et rythmées par des sorties culturelles ou de loisirs, des activités manuelles et sportives ou encore des stages divers.

L'équipe adapte les activités en fonction des tranches d'âge et des besoins de l'enfant. Ainsi, chacun profite de la journée selon son rythme et ses envies.

En 2020, le centre de loisirs a été marqué par la fermeture de son service sur la commune liée à la crise Covid. Il a participé à l'organisation de l'accueil des enfants des soignants sur la commune de Cognin.

L'équipe a été ravie de pouvoir accueillir ses petits Viménais dès la fin du mois d'avril dans les locaux de l'école.

Au vue de la complexité des protocoles sanitaires, les activités extérieures et les partenariats n'ont malheureusement pas pu être proposés selon le programme prévu.

Cependant les animateurs ont eu à cœur de proposer au sein du village des activités sportives, manuelles, culinaires, scientifiques et culturelles les plus variées possible en abordant différentes thématiques, telles que l'aventure, les sports estivaux, la nature.

Durant l'été, les enfants ont eu la chance d'être accueillis dans les fermes de M. Buffle et de M. Rebotton. Ils ont eu la gentillesse de nous recevoir, deux fois, afin de découvrir les différents animaux de la ferme ainsi que leur potager.

Les enfants ont également découvert la commune, à travers un grand jeu de piste, organisé par les conseillers municipaux.

La rentrée 2020 a été rythmée par les changements d'organisation et de protocole liés au Covid. Les animateurs et les parents ont dû faire preuve de patience et d'une grande adaptabilité.

Chaque jour, l'équipe met tout en œuvre pour que petits et grands trouvent au sein des accueils des moments joyeux et sereins.

### 3• Le Restaurant scolaire

Pour répondre à la montée des effectifs, un deuxième site de restauration a été créé dans le bâtiment du centre de loisirs : *Le réfectoire des « Pioupiou »*. Deux services sont mis en place pour les enfants de maternelle avec une livraison de repas chaud. Les repas sont réchauffés dans la cuisine des locaux de l'association Alsace-Lorraine puis transférés via un conteneur isotherme chauffant électrique.

Cette nouvelle organisation permet d'améliorer le confort des plus petits. Ils ne se déplacent plus en dehors des locaux par mauvais temps. Les pauses repas sont plus longues et les locaux mieux adaptés.

Les locaux de l'Alsace-Lorraine accueillent les élémentaires sur deux services. Les plus grands gagnent aussi en confort car ils ont plus d'espace et moins de bruit du fait des effectifs moins chargés.

Cela permet de proposer une vraie pause à tous les élèves, que ce soit pendant le temps du repas ou pendant le temps des diverses activités périscolaires proposées avant ou après le repas.

Pour répondre à la gestion de la crise sanitaire liée au Covid 19, le restaurant scolaire a renforcé les protocoles. Les enfants sont par groupe classe et des plans de table ont été élaborés afin de limiter le brassage des enfants. Entre chaque service, les animateurs veillent à l'aération des salles ainsi qu'à la désinfection des tables et des chaises.

En moyenne, 160 repas par jour sont élaborés et livrés par la société Leztroy puis conditionnés et réchauffés sur place par nos agents en charge de la restauration.

L'équipe d'animation s'attache à ce que le restaurant scolaire soit un lieu convivial d'apprentissage et de découvertes sensorielles alimentaires.

### 4• Le Service d'aide à domicile (SAD)

Le C.C.A.S. de Vimines propose à ses habitants un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAD).

Plus que jamais, la crise sanitaire a démontré l'importance de maintenir un SAD pour les habitants de notre commune.

Chaque jour, nos six auxiliaires de vie font preuve de dévouement et de professionnalisme sur le terrain. Elles sont très appréciées de nos 25 bénéficiaires.

En 2020, le SAD a réalisé 4 753 heures d'intervention.

Nos auxiliaires interviennent 7 jours/7 auprès de personnes en perte d'autonomie légère ou importante dû à la vieillesse, à une pathologie, un accident, ou une grossesse/aide à la parentalité.

Elles vous accompagnent dans les gestes de la vie quotidienne (aide à la toilette, aide à la préparation et à la prise des repas...), dans l'entretien de votre

logement, dans vos rendez-vous, dans vos loisirs ou dans vos activités (sorties, compagnie...).

Julie Charles, Infirmière, Directrice du Multi-accueil et du Service à Domicile, gère le SAD depuis janvier 2021. Son expérience professionnelle et ses compétences permettent un accompagnement personnalisé pour les prises en charge des bénéficiaires.

La nouvelle équipe du C.C.A.S. prévoit pour 2021 de travailler sur un nouveau projet de service, et également de renouveler la convention établie avec la commune de Saint-Sulpice qui permet d'intervenir sur son territoire.

#### Vous rencontrez une difficulté ?

- N'hésitez pas à joindre Julie CHARLES au : **06.30.97.58.22 - sad@vimines.com**

*Elle apportera une réponse spécifique à votre demande et vos besoins en vous établissant un devis*

### 5• Le Portage de Repas

Depuis 2016, le C.C.A.S. de Vimines propose un service de portage de repas à domicile.

Les repas sont préparés par la cuisine centrale Leztroy implantée en Chautagne.

Les agents du C.C.A.S. de Vimines se chargent ensuite d'en assurer la livraison aux personnes concernées sur les communes de Vimines et Saint-Sulpice.

Au cours de l'année 2020, 14 personnes ont pu bénéficier de ce service, ce qui représente un total de 2645 repas livrés.

#### Pour tout renseignement pour le portage de repas, vous pouvez contacter :

- Julie CHARLES au **06.30.97.58.22**  
**sad@vimines.com**

### 6• Le lien social du C.C.A.S.

La nouvelle municipalité souhaite développer le lien social auprès de ses aînés.

En collaboration avec Mme Myriam Mitais, des ateliers sont organisés par nos auxiliaires de vie un mercredi après-midi par mois. Malheureusement, les activités ont été suspendues depuis la crise covid.

Deux rencontres ont pu avoir lieu en tout début d'année 2020 et des colis avec des délices de Charteuse ont été apportés aux participants des rencontres du lien social.

Le traditionnel repas n'a pas pu avoir lieu, pour 2021 une réflexion est menée afin d'organiser cette rencontre sous une autre forme (après-midi dansante ou spectacle...).



# Bourses Jeunes

*Les communes de Barberaz, Chambéry, Cognin, Jacob-Bellecombette, St-Sulpice, les communes du SICAL (Barby, Bassens, Curienne, St-Alban Laysse, St-Jean d'Arvey, Thoiry, Vérel-Pragondran) et le C.C.A.S. de Vimines, s'associent pour financer vos projets.*

**Vous êtes seul ou plusieurs à porter un projet, il vous suffit de déposer un dossier (à partir des critères indiqués ci-dessous) et de le présenter à un jury. L'attribution de la bourse est conditionnée à un retour d'expérience et de partage.**

En 2019, Lola LOUP a obtenu une bourse « Aide aux projets 16/25 ans » pour étudier pendant cinq semaines en **Australie l'art et la culture aborigène, à la rencontre d'étudiants, professeurs et associations aborigènes.**

À son retour, Lola mettra à disposition des mairies un **dossier documentaire regroupant témoignages, articles, impressions, croquis, dessins et photos.** Elle le présentera également aux élèves de CM1 et CM2 de l'école de Vimines lors d'un exposé oral.

### Les critères de recevabilité

- Avoir un projet, seul ou en groupe, **en autonomie.**
- Seront privilégiés les projets tournés vers les autres.
- Les jeunes s'engagent à partager leurs expériences auprès d'autres jeunes.
- Habiter dans l'une des communes partenaires du dispositif.
- Avoir entre **16 et 25 ans.**
- Possibilité que le projet soit porté par une association de moins d'un an dont les forces vives sont des jeunes.
- Être obligatoirement accompagné par le référent de votre commune ou de votre choix.
- Présentation du projet devant un jury.
- Faire un "retour" dans l'une des communes du dispositif.
- Les co-financements sont obligatoires (autofinancements, subventions, mécénat, sponsors...)
- Chaque jeune peut bénéficier une seule fois d'une aide par type de projet.

### Les types de projets financés

- Coup de pouce Session de formations générale BAFA 17/20 ans.
- Aides aux vacances en autonomie 16/18 ans,
- Aides aux projets 16/25 ans : citoyenneté, culture, découverte, sport, solidarité locale ou internationale... Les projets de pré professionnalisation sont acceptés (ex : première création d'un spectacle professionnel).

#### Ne sont pas financés :

Les projets d'associations existant depuis plus d'un an, les projets professionnels ainsi que les projets de stages étudiants ; les projets à l'initiative d'une structure éducative de loisirs tel que les centre de loisirs, MJC, clubs sportifs.

### L'attribution de la bourse

#### ➢ ATTRIBUTION du coup de pouce session de formation générale BAFA

• Concerne uniquement les jeunes qui ne peuvent pas bénéficier de l'aide de la Caisse d'Allocation Familiale (calculée suivant le Quotient Familial).

• Le **montant** maximum est de 100 €.

#### • Les conditions du retour

En échange de l'attribution du coup de pouce, une journée d'implication bénévole dans une structure associative (animation, culture, sport etc.) de la commune de résidence est demandée.

#### ➢ ATTRIBUTION de l'aide aux vacances en autonomie et aides aux projets

• Les **montants** maximum alloués :

L'**Aide aux vacances** autonomes est attribuée aussi en fonction du nombre de participants.

Nombre de jeunes	1	2	3
Montant maximum	200 €	350 €	500 €

L'**Aide aux projets** attribuée est au maximum de 1000 € par projet.

#### • Les conditions :

- Le montant de la bourse ne pourra pas excéder plus de 50 % du budget global hors matériel (de plus de 150 euros l'unité) et hors transport aérien.

- 75% du montant de la bourse attribuée sont versés à l'issue de la présentation devant le jury. Les 25% restant seront versés après la réalisation du retour.

### Le retour

#### • Les conditions du retour

- Présentation sous une forme libre (diaporama, spectacle, exposition, concert, dans une école, dans une maison de retraite, dans le cadre d'une manifestation existante etc.).

- Le retour doit être présenté de préférence dans la commune dont est issu le jeune, dans un délai maximum de 3 mois après la réalisation du projet.

- En plus de ce retour devant le public, le jeune porteur de projet s'engage à participer à une soirée festive avec l'ensemble des lauréats et des animateurs qui ont accompagné les projets (dates et lieu à communiquer).

#### • La communication du retour

- 15 jours avant la présentation du retour, envoyer une invitation à tous les membres du jury. La liste des contacts est disponible à l'AQCVC.

- Les logos des communes devront apparaître sur les outils de communication concernant l'évènement du retour.

**Le C.C.A.S. est un véritable outil d'action sociale locale et de proximité. Au moment où notre pays et notre village vivent une crise sans précédent, le C.C.A.S., par les missions qui lui sont confiées, consolide l'importance de son rôle au sein de notre commune.**

Retrouvez tous les éléments nécessaires à la constitution du dossier sur le site de l'AQCVC : <http://aqcv.org/jeunesse/bourses-jeunes.html>

Association de Quartier Centre-Ville - 3 rue du Laurier - 73000 Chambéry - Téléphone : 04. 79.85.50.76



# La vie Scolaire

Les élèves de CM2 de la classe de Mme Arnaud ont suivi avec beaucoup d'attention la course du "Vendée-Globe". Les élèves ont participé à l'action menée par la navigatrice **Samantha Davies** qui soutient l'association "Mécénat chirurgie cardiaque" en vendant des étuis en carton pour les masques, **les enfants ont réussi à envoyer plusieurs centaines d'euros à l'association.**

La bibliothèque municipale a déménagé ! La salle de motricité est maintenant installée dans l'ancienne bibliothèque, les enfants ont **beaucoup plus d'espace pour faire leurs activités sportives** : parcours de gymnastique/agilité, petits jeux collectifs, lutte, exercices de lancer et saut, expression corporelle, etc. L'équipe enseignante est enchantée par ce nouvel espace dédié, très spacieux et très agréable. L'après-midi ce sont les lits qui sont mis place pour la sieste des petits et des moyens jusqu'à 15h, ensuite les grands peuvent de nouveau utiliser la salle.



## Bibliothèque Municipale, un lieu de vie, de découvertes...

« Un livre est un outil de liberté »

GUEHENNO

La bibliothèque municipale a déménagé début novembre 2020, pour intégrer de nouveaux locaux plus lumineux et chaleureux, afin de vous permettre d'emprunter un large choix de livres pour tout public. L'adhésion, individuelle ou familiale est gratuite pour tous, valable une année à partir du jour de l'inscription. Le règlement de la bibliothèque est consultable sur place.



### → POUR LES ADULTES

Nous proposons un large choix de nouveaux romans, de polars et thrillers, des documentaires, des bandes dessinées ainsi que des livres en gros caractères...

### → POUR LES ENFANTS

Un grand nombre d'albums, de bandes dessinées, de romans, de contes et de documentaires, ainsi que des livres pour les tout-petits (jusqu'à 4 ans) sont disponibles.

### → EN PARTENARIAT AVEC SAVOIE-BIBLIO

La bibliothèque dispose d'un renouvellement régulier des livres tout au long de l'année.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID 19 et à ses conséquences dans tous les domaines.

La bibliothèque a dû faire face aux mesures sanitaires, pour permettre une réouverture en Drive début juin, un nouveau service de réservation en ligne est disponible depuis juillet 2020 sur le site : <https://bibliotheque-vimines.fr>

Depuis la rentrée de septembre 2020, tous les élèves de l'école maternelle et élémentaire bénéficient d'un prêt une fois par semaine sous forme de Drive, dans l'attente d'une réouverture en présentiel pour le groupe scolaire.

### Toute l'année, plusieurs animations rythment habituellement, la vie de la bibliothèque :

→ **LE CLUB DE LECTURE** : au fil des pages, agréable moment de partage autour d'un café pour échanger en toute simplicité sur les livres lus et vos coups de cœur, par les lectrices présentes. Lors de chaque rencontre, les participantes définissent la date du rendez-vous suivant.

→ **ANIMATIONS** : expositions, kamishibai, raconte-tapis, livres en tissu...

**Les animations proposées en 2020 : des lectures offertes sont proposées aux classes de maternelle tout au long de l'année.**

• **Raconte-Tapis** : présentation d'une lecture à l'aide d'un raconte-tapis. C'est ludique ! Des décors de contes réalisés sous forme de tissu et en volume.

• **Kamishibai** : plusieurs histoires ont été présentées à l'aide d'un petit théâtre japonais tout au long de l'année.

### → TEMPS FORTS :

• **Février 2020 - Soirée pyjama** : c'est l'occasion de venir se promener de nuit dans la bibliothèque en écoutant des histoires et des contes en famille, un moment de partage et de convivialité. Présentation théâtralisée autour du conte « la truie et le loup ».

→ **L'ATELIER D'ÉCRITURE** : une séance est proposée un jeudi par mois, de 17h à 19h à la bibliothèque. À chaque session, des sujets d'écriture, ludiques le plus souvent, sont proposés. Des consignes précises aident à l'élaboration des textes, mais ces mêmes consignes sont là aussi pour être transgressées.

Si vous êtes intéressé pour tenter l'expérience, merci de contacter Sylvie ETCHEVERRY au 06.67.68.91.16 à vos plumes !

→ **UN ATELIER DÉCOUVERTE DE LA LECTURE POUR LES BÉBÉS LECTEURS (0-3 ANS)** : la bibliothécaire accueille, certains jeudis du mois (selon le calendrier), le matin de 10h45 à 11h35 à la bibliothèque municipale, les assistantes maternelles avec les enfants non scolarisés et les mamans (ou les grands parents) avec de jeunes enfants afin de leur faire découvrir l'univers de la bibliothèque, sous forme ludique et en musique, avec ses histoires à haute voix, ses petites chansons, ses sketches, ses raconte-tapis, ses comptines et ses petits jeux autour des livres.

La consultation des ouvrages sur place et les animations proposées sont libres, gratuites, ouvertes à tous sans inscription. Renseignements consultables sur le site de la mairie ou directement en bibliothèque. Isabelle la bibliothécaire, et l'équipe des bénévoles seront heureuses de vous accueillir.

**N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de vos idées, de vos envies... afin que nous puissions répondre au mieux à vos besoins !**

### Au plaisir de nous retrouver en 2021 !



### > RENSEIGNEMENTS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - CHEF-LIEU  
Tél. : 06.44.95.74.85 - [bibliotheque@vimines.com](mailto:bibliotheque@vimines.com)

**Horaires d'ouverture au public** : Lundi/Mardi : 16h > 18h  
Mercredi : 9h > 12h - Vendredi : 16h > 18h

**Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires** :  
Vendredi : 16h > 18h

N'hésitez pas à venir consulter ou réserver nos nouveautés sur le site de la bibliothèque [bibliotheque-vimines.fr](http://bibliotheque-vimines.fr)

# Budget 2020

La nouvelle équipe a pris ses fonctions à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, et en pleine tourmente liée à la situation sanitaire. Situation sanitaire qui, chaque jour, chaque semaine, nous apportait son lot de surprises et de contraintes, avec pour conséquence un impact positif ou négatif sur le budget de la commune. Nous avons toujours eu comme objectif de répondre à ces contraintes, mais également de limiter au maximum l'impact sur chacun d'entre nous, Vimenais, Vimenaises.

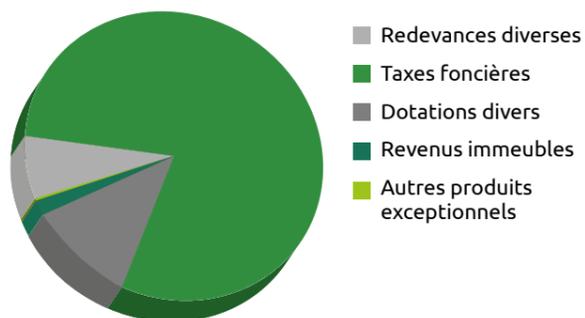
Le budget de la commune se décompose en deux sections :

> **Budget de fonctionnement** = ce sont les dépenses d'entretien, de personnel, et tout ce qui concerne le fonctionnement au quotidien de notre commune.

> **Budget d'investissement** = ce sont les travaux réalisés sur les voiries, des réparations de bâtiments, telles que toitures, et/ou agrandissement de bâtiment, comme par exemple le groupe scolaire.

Mais comme pour tous, pour fonctionner, il nous faut des recettes, ci-dessous le détail :

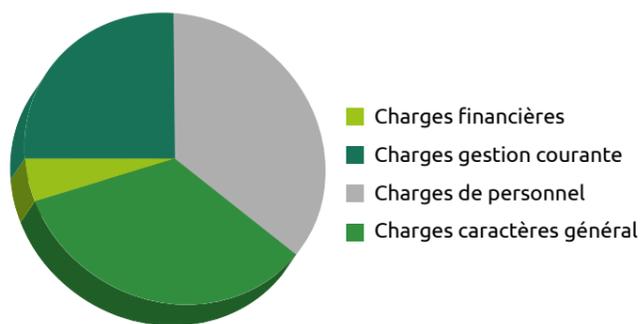
RECETTES		
Classes	Budget 2020	Détail comptes
70	92 608 €	Redevances diverses (cimetière, domaine public)
73	1 042 594 €	Taxes foncières, aides État, Région
74	148 683 €	Dotations divers (Département, Région)
75	22 000 €	Revenus des immeubles, remboursements divers
77	2 850 €	Autres produits exceptionnels
<b>TOTAL</b>	<b>1 308 735 €</b>	



## Fonctionnement

Ce budget, le plus important, a mobilisé toute l'attention de notre nouvelle équipe, et grâce à l'effort de chacun, personnel et élus, nous avons maîtrisé nos charges de fonctionnement, pour un montant total de 1 113 931 €.

RÉPARTITION DES CHARGES	
Charges à caractère général	375 740 €
Charges de personnel	393 235 €
Charges gestion courante	291 284 €
Charges financières	53 672 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 113 931 €</b>



Les chiffres ci-dessus correspondent à ce qui était prévu au budget primitif voté en mars, avec quelques corrections faites, via des décisions modificatives prises au courant de l'année 2020.

## Fiscalité

Il a été décidé par la nouvelle équipe de maintenir pour 2021 les mêmes taux de fiscalité, à savoir :

TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE		
Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
14.89 %	16.05 %	66.87 %



# Travaux 2020



Les travaux de l'année 2020 sur la commune ont été révisés à la baisse suite au contexte sanitaire. Une réflexion a été menée sur les investissements des 5 prochaines années.

Les services techniques ont œuvré sur différents travaux en fonction de ce contexte.

### LES RÉALISATIONS

- Rénovation de l'appartement du bâtiment des services techniques avec l'aide d'artisans
- Peinture du mur de l'église
- Installation des panneaux de nom de rue sur la commune
- Installation des places réservées pour les enseignants
- Nouveaux massifs de plantes vivaces
- Aménagement du sous-sol du Multi-accueil (coin portage repas)
- Installation de grillage le long du centre de loisirs

L'année 2021 a débuté par un changement de personnel au sein des services techniques : Cyril remplace Anthony parti au début de cette année. L'équipe se compose donc de Daniel (responsable des services techniques), Matthieu (espaces verts, fleurissement...) et Cyril (entretien et suivi bâtiment...).

Depuis début janvier, les chantiers sont le curage des cunettes (et devant les buses dans les ruisseaux), entretien de voirie par de l'enrobé à froid.

Grand Chambéry a remplacé les conteneurs semi-enterrés de Monzin. La fin de ces travaux est prévue prochainement.

Suite à l'éboulement de la route de la fougère, les travaux vont s'élever à 90 000 € pour la commune. Il a été sécurisé en fin d'année. La reconstruction du talus et de la route est prévue courant Avril-Mai.

# 2020 *c'est aussi*



→ Du lien social (21/02) et des rencontres intergénérationnelles (24/01)



→ La confection de masques pour tous les Viménais



→ Clean Up day le 19/09



→ Zygomatic festival le 29/08



→ Une nuit à la belle étoile le 21/07



→ Le téléthon en ligne

Cette année, le téléthon n'a pas eu lieu sous sa forme physique habituelle. Toutefois, la commune reste engagée pour soutenir les malades et les chercheurs. Une vente de billets de tombola a été organisée et a permis de récolter 180 €. Une page de collecte de la commune a été créée et a permis d'obtenir 810 € de dons.





## À la rencontre d'un vimenais...

**Reconnaissez-vous ce monsieur ?  
Peut-être pas, mais vous l'avez certainement tous déjà vu.**

**Louis Janin, du haut de ses 97 ans, veille sur la montée de Vimines depuis la terrasse de sa maison à Vignes Vichet.**

**Par une belle matinée de printemps, nous sommes allés à sa rencontre pour écouter ses souvenirs et échanger avec lui sur le Vimines d'autrefois mais aussi celui d'aujourd'hui.**

**Nous avons trouvé un monsieur bien entouré par 2 amis venus faire un brin de causette et lui tenir compagnie. Dans un cadre coupé du temps, entre un vieux tracteur MotoStandard de 1951 et une vieille 2CV fourgonnette qui appartenait à son frère, Louis nous accueille et nous raconte son histoire.**

**N**é le 4 novembre 1923 à Vimines (à la scierie Millias, au départ du chemin de la Grande Vigne), il a grandi dans la maison des Vignes Vichet, cette maison qu'il n'a jamais quittée.

Les souvenirs de son enfance sont ceux de l'école. Dès 6h du matin, la journée commençait par le catéchisme avec M. Bouvier le curé. Ensuite c'était nettoyage de l'école, balayage, et démarrage du feu au charbon puis l'école avec les instituteurs, MM. Durand et Puissant. Deux classes seulement, une pour les petits et une pour les grands dans l'ancienne école, actuellement la mairie. Garçons et filles séparés. Bien loin de nos 10 classes d'aujourd'hui. Mais Vimines ne comptait alors que quelques 650 habitants. Le trajet se faisait à pied par tous les temps, en passant par le Ménard et les champs à Pollet, en sabots et galoches aux pieds en hiver dans la neige, et il y en avait beaucoup plus qu'aujourd'hui.

Il nous parle de l'avant-garde de Vimines, créée par François Coux des bertioz, il y avait la gymnastique et les tambours (2 tambours, 1 grosse caisse, 1 clairon et des cors de chasse).

Louis faisait de la gymnastique, il a participé aux concours de gymnastique de Belley et Grenoble. Ils étaient accompagnés par le curé Ferroud et c'était Marie Perrier et ses cars qui assurait le transport. Pour le concours de Grenoble, ils avaient dormi à la Salette et y étaient monté à pied car le car ne passait pas.

À 17 ans, ce fut le début du travail dans le garage Bianco à Chambéry. Mais la seconde guerre mondiale arrive sur ses premières années de travail et avec la guerre, le manque d'essence. Il n'y avait plus rien... Il n'aura plus de travail pendant un an et restera sur Vimines.

Puis, toujours pendant la guerre, il travailla comme mécanicien ajusteur chez Chapuis, entreprise de mécanique et roulements. Il y avait plus de 100 ouvriers. Les allers-retours se faisaient à pied ou à vélo pour 12 heures de travail par jour.

Pour les sorties, il y avait le cinéma "Le Paris" à Chambéry où Louis se rappelle avoir vu à 18 ans avec un copain, René Martin, le film "Honte aux filles qui se marient à la Terre".

Pendant le bombardement de Chambéry, il se trouvait avec des copains chez "Paravy" à St Cassin.

Il se souvient des marins qui venaient à Pierre Rouge lorsqu'ils ne pouvaient pas rentrer chez eux.

En janvier 1945, il est appelé pour le service militaire. Il sera affecté dans l'armée de l'air au Bourget du Lac, là où se trouve actuellement Savoie Technolac. Mais il n'y avait point d'avion, les caisses étaient vides et les Allemands avaient tout enlevé...

Pour se retrouver pendant la guerre, le dimanche ils allaient à Saint Sulpice et Jacob. Et il y avait même des bals clandestins à Pierre-rouge ! Dans ce temps-là, c'était un autre couvre-feu, avec moins de liberté. Sur Vimines, il y avait des séances récréatives organisées pour les filles et les garçons à la salle Saint Jean, les Allemands venaient voir pour contrôler.

Les commerces de Vimines en ce temps-là étaient nombreux, ils faisaient tous surtout un peu restaurant.

Le café Deuterand, Deuterand mécanique pour les machines agricoles, le restaurant au Château de Jeanne et Félicien Vuillermet (l'ancien facteur), Le restaurant d'Auguste Vuillermet (Gust Ambroise en patois) vers le stade, le bar épicerie de Rosalie Perrier puis Marcelle Perrier, le restaurant "Le Signal" ou "Chez Casoul" en patois de Marie Perrier qui avait aussi les cars pour descendre à Chambéry. Les mardi, jeudi, vendredi et le samedi où le car était bondé. Il faisait également la tournée du ramassage du lait.

Il se souvient des pompiers de Vimines, du Lieutenant Eugène Vial et du Capitaine Félicien Vuillermet.

Ses grands-parents étaient paysans à la ferme d'Albert à la "Mollia" en patois (à la Mollasse-Billon).

À la mort de son père en septembre 1945, Louis reprendra le métier de paysan à Vimines dès qu'il quittera l'armée.

Il avait des vaches à lait et des vignes. Avant, tout était en vignes sous la maison et autour. La vente du vin, du Jacquère, se faisait aux cafés de Vimines. Il y avait beaucoup de vignes également aux grandes vignes et beaucoup de vigneron. Il ne reste plus que Fanfan "qui fait encore du bon vin" (du Pinot de Bourgogne pour le rouge, du Chardonnay et de la Jacquère pour le blanc).

Il n'y avait pas de machine, ni de désherbant chimique. Il travaillait la vigne avec le bigard, il fallait 15 jours pour faire la vigne devant la maison.

Le moment fort de l'année à Vimines c'était la Kermesse du 15 août, une grande fête avec la procession à la Sainte Vierge, Notre Dame de Lourdes.



Louis nous raconte l'arrivée de l'eau courante sur la commune en 1943, avec Louis Buffle comme maire à l'époque. L'éclairage au pétrole puis l'arrivée de l'électricité. Le 110V d'abord et ensuite le 220 et le 380V en 1960. Les souvenirs de Firmin Buffle, le cantonnier, déneigeant les routes en passant le traineau avec ses bœufs.

Il prend sa retraite en 1988 mais garde quelques vignes et quelques vaches. Il arrêtera définitivement le bétail après avoir perdu ses deux frères Michel et Albert, en 1997 et 1998. La vigne lui permet de faire jusqu'en 1999 de la jacquère et de la mondeuse (environ 1400 litres de chaque) puis la vigne est arrachée, il garde les treilles du haut qui lui permettent de faire 80 litres de vin jusqu'en 2014.

Louis parle le patois. Il aimerait le partager mais malheureusement, il n'y a plus personne pour le parler aujourd'hui. Nous lui demandons une petite expression. Nous n'aurons qu'une version "phonétique" pour l'écrit : "Va m'cré une nacelle" ce qui signifie : "Va me chercher une chaise".

Aujourd'hui il occupe ses journées en observant le paysage, une magnifique vue sur Saint Cassin et Montagnole, sans oublier la montée de Vimines. Il marche un peu autour de sa maison, jardine, scie encore son bois, taille de l'osier pour Fanfan, pour attacher la vigne. Il a un coq et une poule pour avoir quelques œufs.

Il y a souvent une voiture arrêtée devant chez lui. Les copains de jeunesse ne sont plus là mais des plus jeunes lui rendent visite.

En résumé, Louis est un homme heureux, avec une santé de fer et une mémoire incroyable.

Plus jeune, il disait à sa mère "Mais jamais je vais aller à ton âge". Elle lui répondait "Tu y sais pas...". Elle est partie à 95 ans. Louis est dans sa 98<sup>ème</sup> année...



# Les sentiers de randonnée



Depuis l'automne, les élus en charge de ce dossier, Nicolas Champrond, Vincent Marie, Gabriel Buffle et Jean-François Vellard, ont travaillé avec Grand Chambéry pour la **révision du schéma directeur du PDIPR de la Savoie** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).

Ce plan regroupe les itinéraires structurants de l'offre de randonnée en Savoie et ce depuis 1984. Ce nouveau schéma directeur est piloté par le **GCAT** (Grand Chambéry Alpes Tourisme) pour le secteur de l'agglomération, une équipe dynamique et efficace qui a permis d'échanger et proposer différents scénarios. En 2018, un schéma de randonnée a été voté en Conseil Communautaire de l'agglomération avec un besoin de réajuster celui-ci suite à des échanges avec les acteurs locaux (dont les communes et les pratiquants), au diagnostic terrain effectué par les équipes d'Atemia en charge de l'entretien des parcours et aux remontées de randonneurs à l'Office de Tourisme de Chambéry. **De ce fait cette analyse et cette concertation permettront courant de l'été 2021 une offre plus adaptée et agréable avec une remise à jour du balisage.**

Des réunions de pilotage et de concertation se sont déroulées en octobre et en janvier avec les contraintes de la situation sanitaire, réunion en visio, etc.

Notre commune fait partie de la zone des "Contreforts de Chartreuse".

## Les critères suivants ont servi d'outil d'aide à la décision pour arbitrer les différents tracés des itinéraires :

- Vers les principaux sommets du territoire.
- Permettant de découvrir les environnements naturels ou culturels emblématiques.
- Le plus possible, en boucle.
- Privilégiant les sentiers et évitant les pistes/routes.
- Proposant différents niveaux de difficulté : facile/moyen/ difficile.
- Bénéficiant d'une réelle fréquentation.
- Concentrés sur des points de départ aménagés lorsque possible.

Forcément des itinéraires existants ont été écartés, mais c'est maintenant plus de **490 km** sur l'ensemble des 38 communes de l'agglomération qui seront proposés au vote en Conseil Communautaire.

## Vimines a désormais trois boucles passant par la commune :

- **La boucle du Forézan** au départ de Cognin passant par Montmirel, Comberlin, l'Hodié, Le Freney, Bégon et retour par la Mollasse. **11 km et un dénivelé de 418 m.**
- **La boucle des Hauts de Vimines** (fruit de la concertation et proposition des élus de Vimines) partant du parking de l'Église, par le Sous Mollard, Buisson Rond, Le Lard, la Fougère, la Mollière, Monzin et retour au Chef Lieu. **6 km et un dénivelé de 200 m.**
- **La boucle des Vignes** au départ de Cognin passant par les sentier des Vignes, Les Bissettes, la Sallaz, Foret d'Albert et retour Cognin.

Aussi sont conservés les parcours du Col Saint Michel, du Col du Crucifix et le Mont Grèle au départ de Saint Sulpice mais passant sur notre commune. **Des itinéraires téléchargeables depuis internet sur les Smartphones seront disponibles prochainement sur le site de l'Office du Tourisme de Chambéry.**

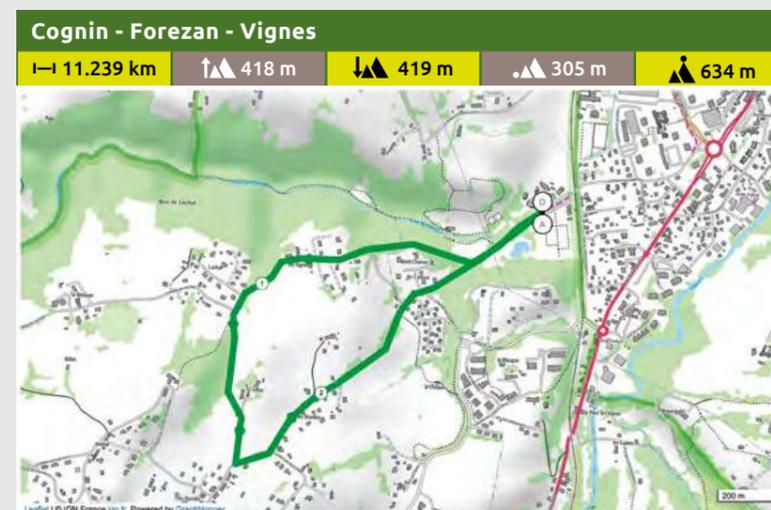
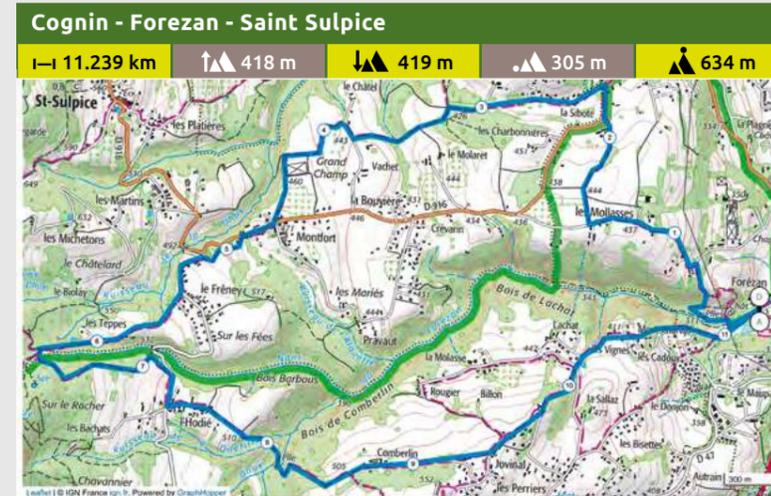
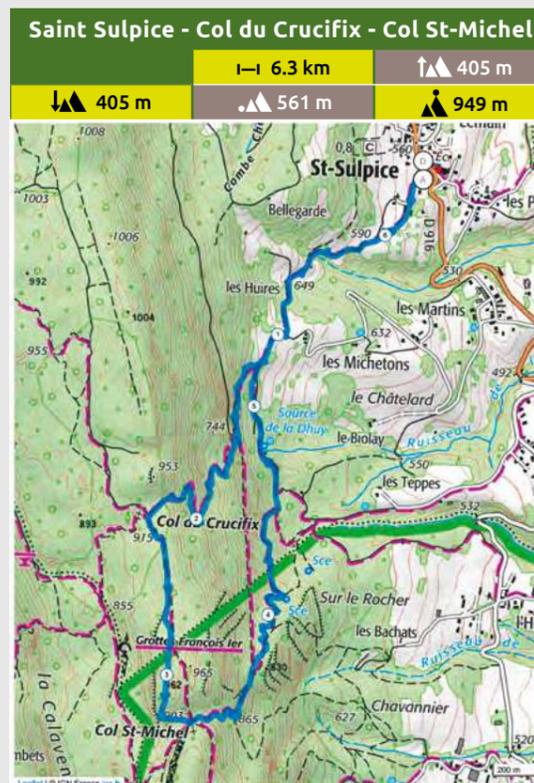
Les sentiers actuellement balisés seront bien sûr conservés mais l'entretien sera à la charge de la commune. Pour exemple le sentier de Comberlin, le sentier de la Plantaz...

Vous avez pu remarquer lors de la **pose des panneaux de voies** que l'ancienne équipe municipale avait eu l'idée de baliser les sentiers et chemins de la commune, ce qui permet de bien les identifier et les connaître.

La volonté de l'équipe municipale se concentre aussi sur **l'entretien des chemins ruraux et sentiers existants** de la commune. Elle souhaite aussi **rouvrir les chemins ruraux "oubliés" et laissés en friche.**

Aussi, nous aurons **besoin de volontaires** pour assurer cette tâche mais aussi la réouverture de sentiers oubliés. Nous communiquerons au printemps 2021 pour l'organisation de ces journées de travail.

Nous vous proposerons prochainement des **boucles au départ du parking de l'Église.**





# L'adressage de la commune

*La problématique d'adressage est devenue primordiale avec l'augmentation de la population, les livraisons de colis, l'intervention des services de secours...*

*Les équipes municipales précédentes avaient lancé les études, délibéré sur les noms de voie et de sentiers, organisé le suivi du prestataire en charge de l'affaire et maintenant notre équipe a la charge de finaliser ce dossier tant attendu par les Viménais.*

## 1 → Les panneaux

Durant l'été, l'équipe Travaux s'est attelée à la tâche et a préparé l'intervention des agents municipaux qui ont commencé à installer courant octobre les premiers poteaux et par la suite, en novembre, les panneaux émaillés.

Ce sont au total **plus de 175 panneaux** posés à la fois sur des poteaux de signalisation existants afin d'éviter une "forêt" de poteaux inesthétiques dans le paysage communal, mais aussi sur de nouveaux poteaux en essayant de trouver le meilleur emplacement.

Les Viménais ont vu apparaître de **nouveaux noms de lieux** souvent un peu oubliés mais bien en relation avec le passé de la commune, puisque ceux-ci ont été repris dans l'ancien cadastre et aussi les cartes sardes datant d'avant 1860. Certes, nous avons quelques remarques de noms qui ne semblent pas adaptés, mais ceux-ci sont bien réels et bien positionnés.



au minimum : du numéro attribué, du nom de la voie, du code postal et du nom de la commune. Vous pourrez conserver le nom de votre maison, le nom du hameau dans lequel vous résidez en complément d'adresse.

Nous pourrions bientôt commander les plaques émaillées pour chaque numéro. Celui-ci devra être installé au bord de la voie sur laquelle vous habitez ou à proximité. Vous recevrez un courrier vous expliquant les modalités de mise en place et nous proposerons **un rappel sur les boîtes aux lettres par sticker** si vous le souhaitez pour les lotissements, groupements de boîtes aux lettres ou si votre boîte aux lettres est distante de l'entrée principale de votre propriété. La pose de la plaque sera à votre charge.

→ Nous organiserons des permanences hameaux par hameaux pour **venir récupérer votre plaque émaillée** en Mairie.

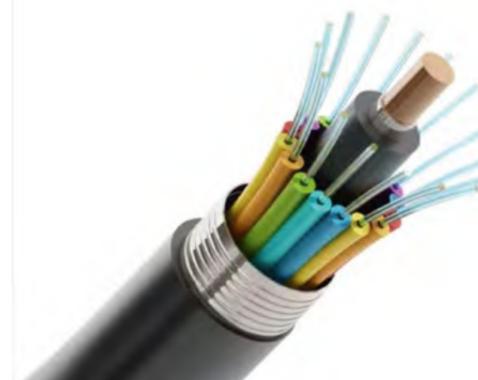
→ Nous vous remettrons un **certificat d'adressage** vous permettant de justifier de votre numérotation et à envoyer selon vos besoins (banques, assurances, électricité, etc.).

*Nous espérons pouvoir vous les distribuer au mieux courant juin.*

## 2 → Les numéros

Après cette première opération, l'équipe continue la vérification du fichier d'adressage qui va permettre la numérotation de voies de façon métrique pour faciliter l'accès des secours et des livreurs. **Le numéro qui va vous être attribué devra se situer sur l'entrée principale de votre propriété.** Nous avons pris un peu de retard à cause de la situation sanitaire qui contraint la finalisation car nous ne voulons oublier personne ! Cela passe par des visites terrains, des relevés de boîte aux lettres, etc. et, avec le couvre-feu, difficile de s'organiser en dehors des heures de travail !

Ce fichier d'adressage (propriété de la commune) sera transmis aux services de l'état (Pompiers, Police, service GPS, etc.). Dès réception, tous les anciens noms présents actuellement sur les voies de la commune (sur Google, GPS ou autres cartographies) seront écrasés et disparaîtront au profit des noms des panneaux installés. Votre adresse sera composée



# La fibre

*Depuis l'été 2020, l'équipe municipale travaille avec Orange pour le déploiement de la Fibre sur notre commune. Celui-ci est lié à la finalisation de l'adressage (panneaux de voie et numérotation métrique) avant de commencer les travaux de distribution.*

En fin d'année, trois armoires de répartition de couleur vert sapin ont été installées ; **deux au carrefour de la Sainte Vierge et une au stade municipal en face de la Route du Grand Village.** Depuis le central de télécom de Chambéry, une fibre va être installée pour alimenter ces trois armoires. Le chantier est déjà en cours.

Dès la finalisation du dossier d'adressage que nous espérons terminer au premier trimestre, le déploiement commencera sur la commune par le tirage de câbles enterrés ou aériens en fonction de l'existant. Il n'est pas prévu un enfouissement systématique. Le prestataire d'Orange va intervenir suivant un planning qui nous sera transmis au fil de l'eau. Nous communiquerons en temps réel pour vous informer de l'avancement.

Une fois le tirage de câbles terminé des **boîtiers individuels** seront installés à chaque adresse pour permettre la connexion au réseau de la Fibre. Le particulier pourra à ce moment choisir son opérateur et il pourra être raccordé.

Au mieux le déploiement sur l'ensemble de la commune doit se terminer fin 2022 sauf restrictions particulières dues à la situation sanitaire.

Nous vous tiendrons informés durant toute cette phase de déploiement. Nous rencontrerons Orange à intervalle régulier et des réunions de suivi seront organisées.

### POUR TOUTE DEMANDE OU INTERROGATION

*Vous pouvez envoyer un message à :*  
**contact@vimines.com**

*en mentionnant bien la Fibre dans le sujet*  
*ou appeler l'accueil de la mairie au :*  
**04.79.69.07.69.**



# URBANISME

## Liste des Permis d'Aménager, Permis de Construire et Déclarations Préalables accordés en 2020

### JANVIER

> Laetitia ROUX et Renaud MICOUD  
Transfert de PC

### FÉVRIER

> Salia CHAHBA  
LES BRILLES DESSUS  
Construction d'une maison individuelle

> Céline et Johan COLLIAT  
LARROY  
Modification de façade, création d'un auvent et création de surface de plancher

> COMMUNE DE VIMINES  
CHEF-LIEU  
Agrandissement du groupe scolaire et construction d'un restaurant scolaire

> Sylvain DECARO  
LES BRILLES DESSUS  
Extension de maison

> François BIGO  
L'HODIÉ  
Isolation extérieure, remplacement menuiseries sur maison existante

> Olivier SETTI  
LES BERLIOZ  
Rénovation de toiture

> Michel BADET  
LES PERRIERS  
Construction d'une piscine

> Géraldine BRUN  
LACHAT  
Construction d'une véranda en bois

> Sébastien GAUDET TRAFIT  
LA FOUGÈRE  
Extension de séjour et agrandissement de terrasse

> Pierre ROCHER  
LE GRAND VILLAGE  
Réfection de toiture à l'identique

> Joëlle CHABOUD  
LA BUISSONNE  
Isolation extérieure et ravalement de façade

> Fabrice ETERNO  
JOVINAL  
Création de fenêtre de toit

> Sylvain YUSTES  
LA THUILIÈRE  
Agrandissement de deux portes fenêtres

> Francis CARLIER  
LE LARD  
Construction de mur bahut et d'une clôture

> Frédéric BORSON  
LE THËT  
Réfection de toiture à l'identique

> Jean-Jacques TROCCAZ  
L'HODIÉ  
Réhabilitation d'un hangar

### MARS

> Marcia DOS REIS et Rémi FERREIRA  
JOVINAL  
Construction d'une maison individuelle

> Marie-Claude BONAIME  
AUTRAIN  
Construction d'une piscine bois semi enterrée

> Rémy FERREIRA et Marcia DOS REIS  
LES PERRIERS  
Construction d'une maison individuelle

### AVRIL

> Cyril MARCHANOFF  
LES VENATS  
Clôture

### MAI

> Vincent PEDROSA et Cécilia BLUNETTO  
LES PERRIERS  
Construction d'une maison individuelle

> Gaëtan BORDONNAT  
LES BRILLES-DESSUS  
Construction d'une maison individuelle

> Sébastien MITHIEUX  
LE FRAYTET  
Pose de panneaux photovoltaïques

### JUIN

> Jonas GUEDJ  
PRAIRIES  
Rénovation d'une grange et aménagement en 5 logements

> Georges PERRIER  
LACHAT  
Division en vue de construire

> Dominique BLAIRON  
MONTPAS  
Division en vue de construire

> Indivision BATAGLIA - GODARD  
RONSSINS  
Division en vue de construire

> Rémy RIBOULET  
LACHAT  
Pose de panneaux photovoltaïques

> Michel TEPES  
LA THUILIÈRE  
Pose de panneaux solaires

> Wendy VARISCO  
LE LARD  
Construction d'une pergola

> François et Delphine RICHARD  
JOVINAL  
Construction d'une maison individuelle

### JUILLET

> Jacques FALCOZ  
LES CHENOTS  
Division en vue de construire

> Charles HUEBER  
MONTPAS  
Réfection de toiture

> Charline LOENS et Laurent PIANU  
PRÉ BARBIER  
Extension maison

> Thomas LAURES  
LES MOLLETTES  
Construction d'un pare soleil

### AOÛT

> Yassine EL AYATI  
LA THUILIÈRE  
Réalisation d'une clôture et d'une dalle béton

> Amandine et Jean-Pierre DESCHAMPS  
LA FOUGÈRE  
Réalisation d'un brise vue

> Jérôme BERRUX  
LES PERRIERS  
Construction d'une véranda

> Damien BERLIOZ  
LES CHENOTS  
Division en vue de construire

### SEPTEMBRE

> Jean-Christophe DENARIE  
LE LARD  
Construction d'un garage et transformation d'un garage en appartement

> Amandine BARDAGOT  
LA FOUGÈRE  
Construction d'un abri de jardin

> Bernard PRUNIER BOURGEOIS  
LES SAUGES  
Reconstruction à l'identique d'une grange

> Yves RASSAT  
LE CHEF LIEU  
Modification de façades et ravalement

> Alexandre PATRASCOU  
MONZIN  
Création de fenêtres de toit

> Nathalie DUVAL  
LE CHÂTEAU  
Suppression de porte fenêtre et agrandissement d'une autre

> Sarl T5 IMMO  
LES PERRIERS  
Lotissement de 6 lots privatifs

### OCTOBRE

> Franck GAUDIN  
MONTPAS  
Extension de maison et création d'un garage

> Raphael HOMAT - Claire CHAVY  
LACHAT  
Création d'une terrasse, ouverture de façades

> Arthur REY  
LA THUILIÈRE  
Mur de soutènement

> Joëlle BEUGNIET  
LES BRILLES DESSUS  
Division en vue de construire

> Chantal BRUN  
LES BRILLES DESSUS  
Division en vue de construire

> Céline et Johan COLLIAT  
LARROY  
Création d'une piscine

> Johan COLLIAT  
LE LARD  
Création d'une piscine, abri de jardin, clôture et réfection de façades

> Nathalie PERRET  
LE THËT  
Remplacement d'une clôture et installation d'un portail

### NOVEMBRE

> Marie Noëlle BORELLY  
PIERRE BAISSE  
Division en vue de construire

> Sébastien MITHIEUX  
LE FRAYTET  
Pose de panneaux photovoltaïques

> SAS VIMENIS  
LES CHENOTS  
Division en vue de construire

> Jean-Claude BERLIOZ  
SOUS-MOLLARD  
Division en vue de construire

### DECEMBRE

> Jérôme BELIN  
LES PERRIERS  
Suppression d'un appentis et des volets coulissants, déplacement de fenêtres de toit

> Steven POTHIER  
AUTRAIN  
Construction d'une piscine

> Bruno LEVIEL  
LES BERLIOZ  
Pose d'une fenêtre de toit

### BILAN DE L'ANNÉE 2020

→ 34

Permis de construire  
instruits en 2020

→ 12

Permis de construire  
accordés en 2020

→ 60

Déclarations préalables  
instruites en 2020

→ 35

Certificats d'urbanisme  
instruits en 2020

Le faible nombre de permis de construire accordés en 2020 illustre peu l'attractivité de la commune et le dynamisme de sa constructibilité. 8 permis de construire accordés en 2020 sont des reliquats d'instructions commencées en 2019 et seuls, 4 permis de construire ont été déposés et autorisés en 2020.

#### Il y a deux éléments d'explication :

- La crise sanitaire qui a interrompu les instructions des dossiers d'urbanisme puis reporté les délais de délivrance des autorisations.
- Le taux important de refus en raison de la mise en application récente du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI HD) ; ce document technique, plus exigeant en matière de préservation environnementale, a demandé un temps d'appropriation de la part des pétitionnaires particuliers et professionnels. Des fiches pratiques ont depuis précisé les points règlementaires de chaque zone, les modalités de calcul du coefficient de biotope etc...

En contrepartie, il faut noter l'inflation de divisions foncières pour la création de 18 terrains à bâtir issus de découpage parcellaire ; ce sont autant d'intentions de projets de construction à prévoir dans les instructions de 2021.

## Consultance architecturale

Dans le cadre de la charte architecturale et paysagère du territoire de Chambéry qui a pour objectif de promouvoir une architecture de qualité et la bonne insertion des projets dans notre environnement, Grand Chambéry et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie ont mis en place un service de consultance architecturale avec l'aide du Conseil départemental de la Savoie pour les 38 communes de l'agglomération.

Pour vos projets de construction, d'aménagement, d'agrandissement, etc. sur Vimines, un architecte conseiller est ainsi mis gratuitement à votre disposition.

Vous pouvez le rencontrer au début de votre projet avant toute procédure administrative (permis de construire, déclaration de travaux...)

- Pour la commune de Vimines, l'architecte conseiller est : **M. Thomas MOUILLON**
- Pour prendre rendez-vous contacter la mairie au : **04 79 69 07 69**

Afin de lui permettre de vous conseiller efficacement, vous êtes invité à lui fournir lors du rendez-vous les renseignements suivants :

- > Le plan de votre terrain au 1/200<sup>ème</sup> indiquant ses contraintes et particularités
- > Le certificat d'urbanisme (si vous en avez obtenu un)
- > La déclaration préalable de division de parcelle (si il en existe une)
- > Les premières esquisses de votre projet
- > Des photos du site et des constructions environnantes si vous en avez

# Brûlage des déchets

## Le Brûlage à l'air libre des déchets verts : C'EST INTERDIT



### → Il est **interdit** de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse.
- Les résidus de taille de haies et arbustes.
- Les résidus d'élagage.
- Les résidus de débroussaillage.
- Les feuilles mortes.
- Les épluchures.

Ces végétaux doivent être valorisés en compost ou broyat. Vous pouvez également les déposer en déchetterie.

### → Le brûlage est **nuisible**

- Création de nuisances pour le voisinage : odeurs, fumées.
- Risque de gêne du trafic routier à proximité Risque d'incendie.

### → Le brûlage est **polluant**

- Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...).

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que 5900 km parcourus par une voiture diesel ; ou 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie située à 20 km.

### → Le brûlage est **interdit**

- Le brûlage des déchets verts, assimilés à des déchets ménagers, est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

**En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée.**

## RÈGLEMENTATION PRÉFECTORALE DES BRUITS DE VOISINAGE

Comme chaque année, nous rappelons aux habitants de la commune que l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 régit les bruits de voisinage dans le département de la Savoie.



→ Est interdit, de jour comme de nuit, tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, **par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution.**

→ Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit **de manière répétée et intempestive.**

→ Pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les **bruits répétés et intempestifs**, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

→ Toute personne utilisant **dans le cadre de ses activités professionnelles**, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux (sauf cas d'intervention urgente) :

- entre 20 heures et 7 heures les jours ouvrables et les samedis.
- Toute la journée, les dimanches et jours fériés.

## TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS

### ENROBES – VRD – TERRASSEMENT

Cours de privés – Communes – Industries – Collectivités









Agence de La Ravoire - 801 rue Archimède - ZI de l'Albanne (73490)  
Tél : 04.79.25.10.25 - mail : contact@sertpr73.fr

---





**VOTRE MAGASIN DE PROXIMITÉ**  
**CAPAROL CENTER**  
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

OFFRE DE BIENVENUE - 15 % DE REMISE\*

**CAPAROL CENTER CHAMBERY**  
278 rue Paul Gidon  
73000 Chambéry  
04 79 28 75 46  
www.bati6themes.fr



PEINDRE • DÉCORER • ISOLER



Projet #8  
#engagéavecCaparol  
**125 ANS**  
PROJETS



Distributeur de peinture

\* Voir conditions dans votre magasin, pour toute ouverture de compte, sur présentation de l'encart



Producteur,  
maraîcher à Vimines,  
les Fontaines

Légumes et oeufs  
Vente à la ferme tous les  
mardis et vendredis après midi  
Suivez notre quotidien sur  
facebook !  
f Earl Carraz & Co

— EARL —  
**CARRAZ & CO**  
Raisonné et à côté !

**UN TEMPS  
POUR ELLES**  
MOBILIER. INTEMPOREL

Un atelier confidentiel près de chez vous.  
Un Temps pour Elles propose des créations  
entièrement réalisées en Savoie : mobilier,  
coussins, plaids... Nous embellissons  
également vos meubles anciens.  
Atelier UN TEMPS POUR ELLES  
7 rue Xavier de Maistre - 73160 COGNIN  
**06.70.67.43.61**

location  
BILLETTERIE  
**SUPER U**  
**La Motte Servolex**  
www.superu-lamotteservolex.com  
DRIVE  
coursesu.com  
HORAIRES  
D'OUVERTURE  
Du lundi au samedi  
de 8h30 à 20h00  
Les portes de  
Servolex  
75 rue Lavoisier - VRU SORTIE 14 LA MOTTE SERVOLEX  
04 79 25 64 22

**EVRAARD**  
horticulture  
Production de plants, fleurs et légumes  
evrardhorticulture.fr  
Chemin Foray - Cognin  
04 79 62 61 56

**Au Cyclamen**  
Fleuriste  
Paiement à distance  
73160 COGNIN  
Tél. 04 79 69 34 44  
73290 LA-MOTTE-SERVOLEX  
Tél. 04 79 65 11 68  
www.fleuriste-au-cyclamen.fr

**Blanc  
Bouvier**  
MENUISERIE - EBENISTERIE- AGENCEMENT  
1 rue de la fabrique - 73160 COGNIN  
Tél. : 04.79.69.04.16  
E-mail : blancbouvier@yahoo.fr  
Site internet : www.blanc-bouvier.com



## Bilan de l'année 2020 à l'Accueil de Loisirs Adolescents Intercommunal

Comme dans de nombreuses structures l'année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire.

Nous avons dû interrompre l'ensemble de nos actions entre mars et fin juin.

Durant l'été 2020 nous sommes restés à proximité en organisant des séjours dans les Bauges, un stage de voile au Bourget du Lac et des sorties à la journée au Wam Parc de St Jean de la Porte, à la tyrolienne des Aillons et du canyoning à Lescheraines.

En collaboration avec le Collège Henry Bordeaux de Cognin, l'Accueil de Loisirs du SIVOM a initié une semaine « vacances apprenantes » durant la dernière semaine d'août permettant à 15 jeunes de retravailler des matières scolaires le matin et de pratiquer des activités de loisirs l'après-midi.

Nous avons pu reprendre normalement nos activités au Collège et proposer un beau programme durant les vacances d'automne.

Puis le second confinement est arrivé, cependant depuis la mi-novembre grâce à l'ouverture de certains équipements chambériens aux groupes de mineurs encadrés et aux chutes de neige nous avons emmené tous les mercredi après-midi des jeunes à la patinoire ou faire de la luge à la Féclaz.

Les activités des vacances d'hiver 2021 sont réduites à des sorties à l'extérieur car compte tenu des restrictions il n'est pas possible de recevoir les jeunes à l'intérieur.



> CONTACT :  
Responsable du SIVOM  
du canton de COGNIN  
**Christiane MEREL**  
06.43.81.86.11  
e-mail :  
sivom-cognin@orange.fr

## Lancement de l'application acheter-en-chartreuse.fr

**Ensemble soutenons les  
commerces de Chartreuse !**

Retrouvez les commerçants,  
artisans et services de  
Chartreuse.

**Acheter en Chartreuse**  
est un annuaire en ligne  
qui facilite la recherche  
des professionnels de  
Chartreuse autour de vous.



### Son objectif ?

Promouvoir et faciliter la consommation locale auprès des habitants et des touristes de passage dans le massif.

Pour chaque enseigne vous y trouverez toutes les informations utiles (horaires, description de l'offre de biens/services, existence d'un click&collect ...).

En achetant auprès des commerçants de Chartreuse vous soutenez l'économie locale, les emplois du territoire et participez à la dynamisation de nos communes.

**Pour y accéder rapidement,  
pensez à l'enregistrer dans vos favoris !**



### Pourquoi cette application ?

*"Depuis le début de la crise sanitaire, faciliter la transition numérique des professionnels (commerçants, artisans ...) est devenu un enjeu économique et social central"* explique Dominique Escaron, Président du Parc naturel régional de Chartreuse.

C'est pourquoi le Parc a mis en place un site mobile **acheter-en-chartreuse.fr**

À destination des habitants ou des touristes de passage dans nos communes, cette application **permet de trouver les commerçants, les artisans et les services existants autour de soi.**

*"En développant cette application, le Parc souhaite promouvoir la consommation locale en facilitant l'accès à l'information et la mise en relation de l'offre et de la demande"* précise Dominique Escaron.

Pour les professionnels, il s'agit d'un portail gratuit leur permettant de gagner en visibilité sur le web. Tous les acteurs économiques chartroussins proposant des biens ou des services **à destination des particuliers** peuvent se référencer sur l'application. Les communes peuvent également renseigner les informations concernant les services publics (mairie, poste ...).

**Pour se répertorier, il suffit de suivre la démarche indiquée sur le site acheter-en-chartreuse.fr**





L'année 2021 commence par une nouveauté : Grand Chambéry lance sa propre page Facebook @grandchambery !

À travers sa page officielle, Grand Chambéry valorise les missions et projets de l'agglomération, mais aussi les 38 communes qui la composent.

Pour la faire connaître et partager plus largement l'action et les services de Grand Chambéry, nous avons besoin de vous !



N'hésitez pas à liker la page > Je m'abonne au Facebook de Grand Chambéry

Suivez toute notre actualité sur :

[www.grandchambery.fr](http://www.grandchambery.fr)  
[www.chambery.fr](http://www.chambery.fr)



Twitter

@GrandChambery  
@VilledeChambery



Instagram

@chamberyofficiel



Facebook

@GrandChambery  
@VilledeChambery



Youtube

@chamberyofficiel

## Broyeur de déchets verts

En partenariat avec Grand Chambéry, la Commune met gratuitement à disposition des Vimeuais un broyeur de déchets verts.

Il vous suffit de contacter la mairie et de faire un dossier de réservation auprès du secrétariat de mairie, avec un chèque de caution de 1000 €. Un agent technique vous remettra votre broyeur le jour prévu, en vous expliquant sa mise en route et son fonctionnement. Il vous remettra également une documentation vous donnant les meilleurs façons d'utiliser votre broyeur.

Vous repartez ensuite chez vous avec le broyeur : aucun permis spécial n'est nécessaire, toutefois vous devez disposer d'un attelage pour pouvoir le récupérer.

Une fois vos branches broyées, vous rapportez le broyeur à la mairie, où l'agent technique fera un petit état des lieux de la machine en votre compagnie.

Pour obtenir plus d'informations : [N° Vert 0 800 881 007](tel:0800881007)

### INFOS PRATIQUES

Dimensions du broyeur :

- > Longueur = 3 m
- > Largeur = 1.40 m
- > Hauteur = 1.75 m
- > Diamètre maximum de broyage = 8 cm

### DISPONIBILITÉS

- > Du 19 au 25 avril 2021
- > Du 17 au 23 mai 2021
- > Du 14 au 20 juin 2021
- > Du 12 au 18 juillet 2021
- > Du 9 au 15 août 2021
- > Du 6 au 12 septembre 2021
- > Du 4 au 10 octobre 2021
- > Du 1<sup>er</sup> au 7 novembre 2021
- > Du 29 novembre au 5 décembre 2021
- > Du 27 décembre au 2 janvier 2022



### DÉCHETTERIE DE BISSY

HORAIRES	MATIN	APRÈS-MIDI
<b>HIVER</b> > 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars Du lundi au samedi	8h30/12h	14h/17h30
<b>ÉTÉ</b> > 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre Du lundi au samedi	8h30/12h	14h/18h
<b>Dimanches et jours fériés</b>	8h30/12h	Fermé
<b>Fermetures exceptionnelles</b>	25 décembre, 1 <sup>er</sup> janvier et 1 <sup>er</sup> mai	

**Infos Pratiques**

106, allée des Blachères  
(Landiers nord)  
73026 CHAMBÉRY Cedex

Accueil du lundi au vendredi :  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
Tél. 04 79 96 86 00

Mail : [contact@grandchambery.fr](mailto:contact@grandchambery.fr)  
<http://www.grandchambery.fr>

**Service des eaux :**  
298 rue de Chantabond  
73026 Chambéry cedex  
Accueil lundi, mardi et jeudi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
mercredi et vendredi de 13h30 à 17h

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Infos abonnements 04 79 96 86 70  
Infos techniques 04 79 96 86 74  
Facturation 04 79 96 86 99

Demande de mensualisation et d'abonnement :  
effectuez-vos démarches sur  
<http://www.grandchambery.fr>  
rubrique > "Mon contrat d'eau"

### Pour venir :

- > Lignes Synchro bus n°2 (arrêt Grand Chambéry) et Chrono A (arrêt Landiers sud)
- > Service des eaux : Lignes Synchro bus n°4 (arrêt Service des eaux)

Plan d'accès sur : [www.grandchambery.fr](http://www.grandchambery.fr) > page "contact"

### Toutes les infos sur :

> Les déchets au n° vert gratuit :

[N° Vert 0 800 881 007](tel:0800881007)

### > Les transports locaux

(bus, vélo, train, covoiturage, autopartage...) :

### Territoire Mobile

Tél. 04 79 96 86 00

<http://mobilites.chambery.fr/>

### Plan vélo de poche : itinéraires

conseillés, infos utiles...

Disponible gratuitement

à la vélostation, à la mairie,

office du tourisme...



### Info Bus

sur votre mobile :

[m.bus-stac.fr](http://m.bus-stac.fr)

DEVIS GRATUIT

# MUSCAT

## NET SURFACES

PROPRETE - ENVIRONNEMENT - MULTISERVICES

- ENTRETIEN DE COPROPRIÉTÉS, BUREAUX, LIEUX PUBLICS, GARAGES PARKING
- NETTOYAGE DE VITRES
- REMISE EN ÉTAT DE SOLS
- ENLÈVEMENT D'ENCOMBRANTS
- DÉNEIGEMENT
- ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
- VENTE PRODUITS D'HYGIÈNE

T. 04.79.36.05.13

[contact@muscatservices.fr](mailto:contact@muscatservices.fr)

A votre service depuis 1975

# Associations

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel  
Forum des Associations  
le 3 SEPTEMBRE 2021

Les membres bénévoles des associations Viménaises, ainsi que des représentants des accueils périscolaires de Vimines et du SIVOM du canton de Cognin, vous attendent nombreux pour répondre à toutes vos questions, vous faire découvrir leurs activités et enregistrer vos inscriptions.

### LES ASSOCIATIONS DE VIMINES > CONTACTS

#### ACCA

**Chasse**  
M. Bertrand KURASINSKI  
Chef Lieu  
73160 Vimines  
> 06 69 05 11 96  
accavimines@gmail.com

#### ANCIENS COMBATTANTS

M. Auguste VELLARD  
Le Lard  
73160 Vimines  
> 04 79 62 59 22

#### ARBORESCENCE

**Danse**  
M<sup>me</sup> Amélie RICHARD  
> 06 24 51 04 19  
arborescence73@free.fr

#### CLASSE 72

M. François FAUX-GIRARD  
Les Quido  
73160 Vimines  
> 04 79 69 33 02

#### COMITÉ PAROISSIAL

Presbytère  
73160 Vimines  
> 04 79 69 11 78

#### COMITÉ SCOLAIRE

M. Julien FAVRE  
viminescomitescolaire@gmail.com

#### ENTENTE VAL D'HYÈRES

**Football**  
M. Philippe RICARD  
L'Hodé  
73160 Vimines  
> 06 32 64 65 40

#### LE SIGNAL GÉNÉRATION MOUVEMENTS

M<sup>me</sup> Thérèse DUBOIS  
Chef Lieu  
73160 Vimines  
> 04 79 69 25 87

#### FESTI'VIMINES

M. Gérard GUGGIARI  
Jovinal  
73160 Vimines  
> 06 30 27 81 11

#### KARATÉ CLUB DE COGNIN

M. Claude PERRET  
> 06 14 34 51 73

#### SKI MONTAGNE

M<sup>me</sup> Laurence TACONET  
L'Hodé  
73160 Vimines  
> 06 23 35 65 54

#### TROC'SAVOIRS

M<sup>me</sup> Caroline  
CHAALAL CHABOUD  
La Buissonne  
73160 Vimines  
> 06 15 46 07 12

#### VIMINES EN FÊTES

M. Jean-François VELLARD  
Le Lard  
73160 Vimines  
> 04 79 69 97 84

#### VIM'TONIC

**Gymnastique**  
M<sup>me</sup> Christine NOUGAREDE  
Le Jovinal  
73160 Vimines  
> 06 14 68 97 08

#### Et sans oublier...

#### ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU CANTON DE COGNIN AVEC LA CHORALE VIM'NOTES

Présidente :  
M<sup>me</sup> Delphine GARAIX  
Directeur :  
M. Sylvain VANDURME  
Ancienne Mairie  
4 rue de l'Épine  
73160 Cognin  
> 04 79 62 38 88  
> 06 72 46 33 82  
ecolemusique.cognin@orange.fr



L'amicale  
des anciens  
Combattants

VIMINES



L'Amicale des Anciens Combattants de Vimines a pour vocation  
d'assurer la pérennité du devoir de mémoire et d'honorer tous ceux  
qui ont combattu et laissé leurs vies pour la liberté et la paix de notre Pays.

L'année 2020 restera à jamais dans nos  
mémoires marquée par la crise sanitaire liée  
à la pandémie de la COVID-19 qui a plongé  
tous les pays à l'échelon mondial dans une  
« nouvelle guerre » contre un adversaire d'autant  
plus redoutable qu'il est invisible, très contagieux  
et sujet à différentes mutations.

Notre Amicale, comme toutes les Associations de  
notre pays a donc vu ses activités et cérémonies  
réduites, voire en sommeil.

#### CÉRÉMONIE DU 19 MARS 2020

En pleine période de confinement la cérémonie au  
monument aux morts de la **Commémoration de la  
fin des hostilités de la guerre d'Algérie** a été  
annulée.

#### CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2020

Les mesures restrictives interdisant de se réunir en  
nombre ont obligé notre Amicale à annuler la tenue  
de son assemblée générale.

Toutefois, la cérémonie commémorative du **75<sup>ème</sup>  
anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945** s'est dé-  
roulée en comité restreint au monuments aux morts  
en présence de Mr. Lionel Mithieux, maire de Vimines  
et de Mme Corine Wolff, conseillère départementale.

Après le dépôt de gerbes, un message d'espoir a été  
transmis lors de la lecture du discours du Président  
de la République Mr. Emmanuel Macron.

**Devant l'incertitude des mois à venir, comme nos aînés ont su le faire  
« Unis contre l'adversaire », restons solidaires et forts mentalement  
avec le respect de chacun et la bonne volonté de tous.**

#### CONTACT :

Le président :  
Auguste VELLARD  
04 79 62 59 22  
06 21 84 01 81

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 SEPTEMBRE 2020

La période de déconfinement a permis à notre  
Amicale de tenir son assemblée générale.

Le Président et quelques membres se sont réunis à  
10 heures dans la Salle St Jean à Vimines, en comité  
restreint afin de respecter les consignes sanitaires  
mises en place.

#### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

Fin octobre, suite à une nouvelle progression de la  
Covid-19, le gouvernement a pris la décision de mettre  
en place un 2<sup>ème</sup> confinement et de nouvelles mesures  
restrictives. Après concertation, il a été décidé de  
préserver en priorité la santé de tous nos membres,  
majoritairement des personnes les plus fragiles et à  
risques, et, à notre grand regret, d'annuler tout ras-  
semblement.

Cependant, une cérémonie très restreinte avec le  
dépôt d'une gerbe, en présence de Mme Corine  
Wolff, maire de Vimines, a permis de célébrer le  
**102<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre  
1918**, mais en l'absence des membres Anciens  
Combattants de notre Amicale.

Toutes nos pensées vont aux familles éprouvées  
par cette pandémie et nous remercions chaleureusement les élus, les bénévoles et professionnels qui combattent sans relâche avec ardeur et dévouement pour le bien de tous.

# Arborescence

DONNER UN SENS À LA DANSE



# Troc' savoirs

LOISIRS CRÉATIFS

## Enfants

Arborescence propose des cours de danse pour les enfants à partir de l'âge de 4 ans et jusqu'au collège.

### COURS D'ÉVEIL À LA DANSE

► pour les enfants de moyenne et grande section (15 enfants) proposés par Muriel Batton qui a rejoint l'association cette année.

GRUPE 1 : 16H45 À 17H30 (7 enfants)

GRUPE 2 : 17H30 À 18H15 (8 enfants)

### COURS DE HIP-HOP

► pour les enfants du CP au Collège animés par Dorian Véron.

DU CP AU CE1 : 16H45 À 17H30 (7 enfants)

DU CE2 AU CM2 : 17H30 À 18H30 (8 enfants)

COLLÉGIENS\* : 18H30 À 19H30 (5 enfants)

\*ouverture du cours cette année

Pour les familles le souhaitant, Arborescence récupère les enfants à la sortie de l'école à 16h30 et de la garderie à 17h30.

TARIFS COURS ENFANTS

► Moyenne section au CE1 : **120€/an + 10€ de cotisation annuelle**  
 ► À partir du CE2 : **135€/an + 10€ de cotisation annuelle**

## Parents - Enfants

### STAGES DUO PARENTS/ENFANTS

Fort de son succès sur la saison 2019/2020, des Ateliers danse en Duo (Parents/enfants) animés par Blanche Bonnaud de la Cie *Sans ceinture ni Bretelles* étaient programmés à l'automne mais n'ont malheureusement pas pu avoir lieu compte tenu de la situation sanitaire. Si le contexte sanitaire le permet dans les mois à venir ces ateliers pourraient être de nouveau proposés.

Ces Ateliers d'une heure en petit groupe sont des rendez-vous d'échange et de partage. Accompagné par l'adulte, l'enfant est amené à découvrir ses sensibilités musicales, le plaisir d'explorer les objets, les matières, le corps de l'autre, à jouer avec les rythmes.

### TARIFS DES ATELIERS DUO

► 1 séance : 10€ ► 2 séances : 18€ ► 3 séances : 25€

## Adultes

Pour les adultes, Arborescence propose depuis deux années des cours sous forme de stages de plusieurs séances de 2h. Si le contexte sanitaire le permet des stages de Kalbéla, Solo Jazz Roots... pourraient être mis en place.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

### TARIFS DES STAGES

► 1 séance : 12€ ► 2 séances : 20€ ► 3 séances : 28€

## But de l'association ?

Réunir des personnes aimant les loisirs créatifs dans toutes leurs formes (peinture, dessin, création de bijoux, scrapbooking, bricolage, broderie, mosaïque, couture, poterie, etc.)

Aucun cours n'est dispensé, nos rencontres conviviales sont basées sur un échange de compétences et de conseils, même pour celles n'ayant pas de dispositions particulières dans le domaine artistique mais désireuses de découvrir de nouvelles activités.

### DEUX CRÉNEAUX SERONT OUVERTS PREMIER ÉTAGE DE LA SALLE SAINT-JEAN À VIMINES

LUNDI après-midi de 14h30 à 16h30/17h ..... JEUDI fin d'AM/soirée de 19h à 21h

Pour l'atelier du jeudi, si vous êtes intéressé par le concept mais que vous ne savez pas quand vous pouvez venir, merci de nous l'indiquer par mail, téléphone, SMS, afin d'être averti quand l'atelier n'a pas lieu (annulation si pas assez de monde).



... Vous arrivez quand vous voulez ...  
...vous repartez quand vous voulez !!!

Possibilité de venir voir ou de faire un essai sur deux ateliers (Cotisation réclamée à la 2<sup>ème</sup> participation si validation du concept)

Sous forme d'atelier libre, chacun réalise ce qu'il lui plaît ou peut demander l'aide d'autres adhérents pour commencer une nouvelle activité (matériel non fourni). Ces séances sont ouvertes aux adultes et adolescents (à partir de la 6<sup>ème</sup>), éventuellement aux plus jeunes si un des parents est inscrit (jeudi).

Nous espérons que cette formule souple d'échange de savoir-faire (fréquentation et arrivée/départ libre dans le cadre des horaires proposés, sauf pour les ados sans autorisation parentale) vous plaira et permettra à chacun de laisser libre cours à sa créativité en partageant de bons moments (et parfois des gâteaux !)

Des ateliers à thèmes pourront être prévus selon les demandes (décorations de Noël, Pâques, scrapbooking, carterie...), n'hésitez pas à vous renseigner ! Possibilité de faire uniquement les ateliers à thème !

### COTISATION ANNUELLE

ADULTES : > 16 € ou 18 €/an ..... ADOLESCENTS (à partir du collège) : > 8 € ou 10 €/an

\*Avec reversement de 2 € au profit du téléthon



### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Amélie RICHARD  
06 24 51 04 19  
arborescence73@free.fr

### POUR PLUS D'INFOS CONTACTER :

Présidente et responsable de l'atelier du jeudi :  
Caroline CHAALAL CHABOUD  
06 15 46 07 12  
chaboud.caroline@wanadoo.fr

Secrétaire et responsable l'atelier du lundi :  
Marie-Claire DUISIT - 04 79 62 75 92  
marie.18@wanadoo.fr  
Trésorière : Alexandra CATTAUD



# Vim'tonic

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE  
POUR ADULTES ET ENFANTS



Nos cours de gymnastique ont lieu à la salle de l'Oseraie, sauf le yoga (salle St Jean).  
Deux séances vous sont offertes afin de découvrir nos activités.  
Nos intervenants sont tous diplômés.

## SECTION ENFANTS

Nos cours sont ouverts aux enfants de la maternelle à l'élémentaire.

	HORAIRES
<b>GYM MULTI-ACTIVITÉS</b> de la PS à la GS de maternelle	Mercredi > 15h15 à 16h15
<b>GYM ZOUMBA FITNESS</b> du CP au CM2	Mercredi > 16h15 à 17h15

### TARIF SAISON 2021-2022

**115,50 €** annuel

Tarifs préférentiels en cas d'inscriptions multiples !

## SECTION ADULTES

Les cours sont mixtes.

		HORAIRES
<b>GYM TONIC</b> Axée sur le renforcement musculaire		Lundi > 10h à 11h Jeudi > 19h35 à 20h35
<b>GYM DOUCE</b>		Lundi > 11h05 à 12h05
<b>PILATE</b> avec ou sans matériel	<b>Débutants</b>	Mercredi > 17h30 à 18h30
	<b>Confirmés</b>	Jeudi > 18h30 à 19h30
<b>YOGA</b>		Lundi > 18h30 à 20h00
<b>RANDONNÉES</b> à la demi-journée		> 1 fois/mois le mardi (arrêt de décembre à février)

### TARIF SAISON 2021-2022

**125,50 €** annuel

Tarifs préférentiels en cas d'inscriptions multiples !



### RENSEIGNEMENTS

06 14 68 97 08  
06 30 19 03 93



## L'hiver ça envoie de la glisse !

Une saison de ski avec  
Ski Montagne Vimines !

Partir au ski avec nous, c'est skier en **famille** et/ou **entre copains** dans des **super stations** pour **passer**, à son rythme et se retrouver pour passer du bon temps ensemble à midi, et bien rigoler pour le goûter et le retour en bus !

C'est profiter des plus belles stations des Alpes : **Val Thorens, Les Sybelles, Courchevel, Les Arcs, Les Contamines-Hauteluce...** À des prix vraiment sympa : forfait + transport pour 25 € maxi jusqu'à maintenant par exemple ! Et une formule à 10 € pour les non skieurs qui veulent faire de la raquette !

**5 à 6 sorties** sont proposées **le dimanche** entre les mois de janvier et mars.

Tous niveaux, tous âges, tout le monde est bienvenu pour partager notre passion pour la montagne.



## L'automne ça envoie des diots, des pains et des St Genix !

Manifestation en novembre,  
spectacles, vente diots-polenta,  
pain et St Genix cuits au feu de bois.

Et rendez-vous  
dès l'automne 2021  
pour bien préparer  
un super hiver 2022 !!!



### CONTACT

Laurence TACONET : 06 23 35 65 54

Eric LAROUX :  
eric.laroux@orange.fr

# Le Signal



# Le Comité Scolaire

Année 2020 : année pleine de projets, de possibles... et de « que fait-on ? »... d'annulations... de « autrement »... Prudence et résignation se sont invitées à la vie du club.

> **L'année a bien débuté.** La réunion de janvier a permis le partage des vœux pour la nouvelle année, le tirage des rois, avec la participation toujours très appréciée du groupe « *Les voix du Farou* ».

> **En février, c'est l'Assemblée Générale :** 60 adhérents étaient présents. Tous ont pu constater le dynamisme de notre club et sa bonne santé financière.

Le 12 février, 37 personnes ont profité de la sortie-repas à la ferme de La Ramée. Un bon repas a agrémenté la bonne humeur de la journée.

> **En décembre,** impossible d'aller au Servolex pour le repas de fin d'année ? Qu'à cela ne tienne ! Les repas viendront à domicile ! Après une inscription individuelle et une organisation précise, M. Vacavant a livré les repas à La Motte-Servolex, Cognin et Vimines (parking de l'Oseraie) pour la joie de tous ! Une démarche « remontant le moral » des adhérents en manque de rencontres et d'animations. Ce fut aussi du bonheur de se revoir. Et quelle émotion de réaliser que 73 personnes dégustaient, chacun chez soi, le même menu au même moment !!!

**L'avenir reste incertain. Mais les adhérents sont bien décidés à continuer et faire le maximum pour se revoir.**



> **Puis le Covid s'est invité...**  
Il a fallu se confiner : annuler le repas d'avril, les diverses sorties prévues. Heureusement, les courriels, le téléphone ont permis de maintenir des liens et éviter l'isolement. Les « artistes couturières » ont répondu à l'appel de la mairie pour la confection de masques. Quelques rencontres, avec les précautions en vigueur, leur ont permis de se voir.

> **Après six mois, l'atmosphère semblant s'améliorer, en septembre,** il a été possible de retenter des rencontres, moyennant un maximum de 30 personnes (avec regret pour les autres !) éloignées de quelques mètres, avec masques... Ce fut un moment de pur bonheur, retrouvant la joie de se revoir, de rejouer. Les personnes de l'art floral ont pu, de nouveau, s'éclater dans la réalisation d'un bouquet magnifique et original. La traditionnelle « sortie-grenouilles » a pu se réaliser et redonner de l'espoir ! Tout en respectant strictement les contraintes sanitaires, une cinquantaine d'adhérents s'est retrouvée. Bien que les contacts n'aient pas été rompus, les rencontres manquaient. Les masques cachant une partie du visage n'ont pas empêché de voir dans les regards la joie de se revoir, de ressortir.



**+ D'INFOS, CONTACTER**  
Présidente  
Thérèse DUBOIS  
04 79 69 25 87

Le Comité Scolaire de Vimines est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de récolter des fonds, en organisant des événements festifs, pour participer au financement des projets pédagogiques proposés par l'école de Vimines.

À travers cette importante contribution, les élèves bénéficient ainsi, tout au long de l'année, d'activités sportives et culturelles en lien avec le projet éducatif.

L'année scolaire 2019-2020, ayant été très particulière, les projets prévus ont été repoussés mais les recettes réalisées par le comité scolaire ont tout de même pu rapporter.

En 2021, le Comité Scolaire de Vimines en lien avec l'équipe pédagogique s'est fixé de nouveaux l'objectif ambitieux : la création d'un spectacle de danse et percussions africaines. Encadré par une équipe de professionnels (La Compagnie Djellia), au terme de 3 mois de cours, tous les élèves de la Petite Section de Maternelle au CM2 travailleront autour de ce thème !

La participation et les nouvelles idées des bénévoles garantiront le succès de ces opérations.

## LES DATES À RETENIR EN 2021 si les conditions sanitaires le permettent :

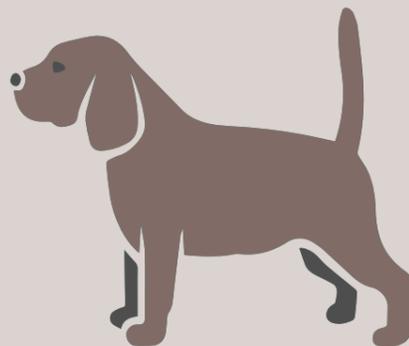
- > **Vente de chocolats de Pâques Jeff de Bruges**  
Date limite de commandes : 17 mars
- > **Fête du Pain**  
Dimanche 25 avril 2021
- > **Feux de la Saint Jean**  
Samedi 26 juin 2021
- > **Pressée de pommes**  
Dimanche 10 ou 17 octobre 2021\*
- > **Vente de sapins**  
4 ou 11 décembre 2021

Retrouvez toute l'actualité du Comité Scolaire sur notre page facebook : **Comité scolaire Vimines**

**Ambiance bon enfant garantie ! On compte sur vous, VENEZ NOMBREUX !**



**CONTACT**  
viminescomitescolaire@gmail.com



L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Vimines compte 50 chasseurs dont deux femmes.

## L'ACCA EFFECTUE PLUSIEURS MISSIONS AU SEIN DE LA COMMUNE

- Tout d'abord l'ACCA gère la maîtrise des populations de grand gibier (sangliers, chevreuils, cerfs) et d'autres populations comme le renard et le blaireau. Cette maîtrise est nécessaire afin d'éviter les dégâts causés par ces différentes populations dans les cultures, les prairies ou chez les particuliers (pelouse, poulailler par exemple).
- L'ACCA collabore également avec le monde agricole et participe à la pose de clôtures pour préserver des dégâts les différentes cultures de la commune.
- L'ACCA est aussi engagée dans l'environnement et l'aménagement du territoire avec l'entretien des sentiers et des sources de la commune.
- Et pour finir l'ACCA a un rôle majeur dans la vie associative et sociale de Vimines avec l'organisation de manifestations très appréciées par les habitants de la commune.

En général, les dates d'ouverture vont de mi-septembre à mi-janvier.

Les jours de chasse sur la commune sont les mercredi, samedi et dimanche, plus un seul binôme de chasseurs le lundi et le jeudi pour le chamois.

Chaque équipe de chasseurs a des pancartes qu'elle pose et récupère à l'endroit où elle chasse afin d'indiquer leur présence.

### CONTACT

M. Bertrand KURASINSKI  
06 69 05 11 96



## Club de football de Montagnole, St Cassin et Vimines

Plaisir | Respect | Convivialité | Esprit d'équipe

### UNE ANNÉE DÉJÀ !

Bien triste période pour nous et nos associations avec cette pandémie. Au niveau sportif, seuls quelques matchs en seniors ont pu se dérouler en 2020 : trois comptant pour la saison précédente et cinq sur l'actuelle. Aucune rencontre ou plateau pour nos plus jeunes, seuls les entraînements pour ces derniers ont pu être programmés suivant les restrictions sanitaires des instances.

La sortie du tunnel est encore bien loin, et il est fort possible que l'on se dirige vers une saison blanche sans matchs.

Nouvelle orientation à venir aussi pour nos jeunes U14 à U19 (foot jeunes à 11) du Groupement de l'Épine. Comme vous le savez, nous formions cette entité avec l'US La Motte-Servolex et la JS Chambéry depuis 2015, avec de belles réussites sportives: multiple titres départementaux, équipes au niveau régional... Le club de la Motte-Servolex a décidé de sortir de ce groupement cette année et nous oblige à repenser l'avenir de ces catégories. Il y a cette saison 23 jeunes du VDH dans ces différentes équipes. Il est bien sûr impératif pour nous de rebondir et de proposer une suite toute aussi intéressante, estampillée « Val d'Hyères » à nos jeunes.

Un grand merci à Gilbert Pillet, notre vice-président, pour le travail colossal effectué pendant ces cinq saisons au sein de ce groupement !

L'équilibre financier de notre club est basé, depuis sa création, sur la nécessité d'organiser un nombre important de manifestations. Mais comme vous vous en doutez, aucune n'a pu être programmée. Pas de loto, calendriers, belote, fête de la bière, repas dansant, pétanque... Il nous tenait à cœur de fêter les 20 ans du club en juin dernier, mais là aussi il a fallu le reporter. Seul l'arbre de Noël de notre école de foot a pu être maintenu avec l'aide du père Noël, épaulé par les entreprises GONTHIER espaces verts et GI Constructions, un grand merci à eux pour nos plus petits.

On ne vous cache pas notre inquiétude pour les jours et mois à venir.

> Quand pourrons-nous reprogrammer ces manifestations ?

> Quelles sont nos alternatives ?

Il est indéniable que cette pandémie nous amène à réfléchir sur l'avenir de notre association et notamment à sa pérennité pour nos successeurs. Nos structures et infrastructures ne sont plus adaptées aux effectifs du club. Dès que nous le pourrons, nous allons de nouveau nous rapprocher de nos institutions.

L'avenir de notre club en dépend, il en va de sa survie.

En attendant prenez soin de vous !

En espérant bien sûr vous retrouver toutes et tous au plus tôt au bord d'un terrain, ou lors d'une manifestation.



Suivez l'actualité du Val d'Hyères sur notre site internet : [www.vdh.footeo.com](http://www.vdh.footeo.com)

### En attendant prenez soin de vous !

### RENSEIGNEMENTS

FOOT D'ANIMATION  
U6 à U13 :  
Marc ROULET  
06 23 30 82 54

SÉNIORS  
Antonio AMABILE  
06 03 79 76 46



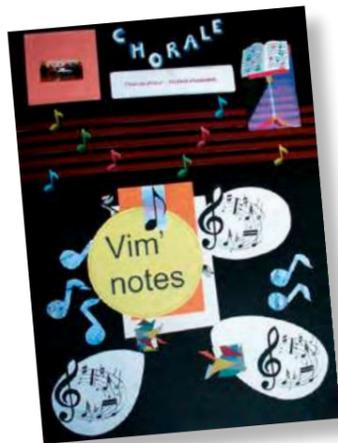
# Vim'notes

CHORALE



Aux Vimenaïses et Vimenaïses

À vous qui êtes sensibles et savez apprécier ce qui peut colorer joliment les jours difficiles, sachez que vous avez (ou aurez bientôt) à votre disposition la chorale "Vim'notes" ouverte à tous les mardis hors vacances scolaires.



Son but est de faire découvrir tout un répertoire de chants à la palette variée, dans une atmosphère sereine et amicale sous la houlette de son chef de chœur Sylvain Vandurme.

Tenant compte des rythmes individuels, celui-ci apporte savoir et patience pour que chaque choriste découvre en lui des possibilités insoupçonnées et apporte ainsi sa contribution à l'harmonie du chœur.

S'il est vrai que la pratique de cette activité artistique a été largement mise à mal par les exigences du règlement sanitaire, nous gardons l'espoir que Vim'notes pourra de nouveau exister en continuant à dispenser joie et bien-être.



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU CANTON DE COGNIN

Présidente : Delphine GARAIX  
 Directeur : Sylvain VANDURME  
 ecolemusique.cognin@orange.fr 04 79 62 38 88  
 www.e-m-d-cognin.fr

## CALENDRIER 2021

# Manifestations

FÉVRIER		AOÛT	
Dimanche 7	ACCA Boudins <b>ANNULÉ</b>	Dimanche 15	COMITÉ PAROISSIAL Kermesse ACCA Bal Salle de l'Oseraie
Samedi 13	ENTENTE VAL D'HYÈRES Belote <b>ANNULÉ</b>	SEPTEMBRE	
MARS		Vendredi 3	FORUM DES ASSOCIATIONS Salle de l'Oseraie
Samedi 13	COMITÉ SCOLAIRE Carnaval <b>ANNULÉ</b>	OCTOBRE	
Vendredi 19	ANCIENS COMBATTANTS Commémoration de la fin des hostilités de la guerre en Algérie au mémorial à Aix-les-Bains et ensuite au monument aux morts et à la stèle du souvenir à Vimines	Dimanche 17	COMITÉ SCOLAIRE Pressée de pommes
AVRIL		NOVEMBRE	
Dimanche 11	LE SIGNAL Repas annuel <b>ANNULÉ</b>	Jeudi 11	ANCIENS COMBATTANTS Commémoration 103 <sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 au monument aux morts et à la stèle du souvenir à Vimines avec la participation éventuelle des enfants du groupe scolaire et des habitants
Dimanche 17	COMITÉ SCOLAIRE Fête du pain <b>ANNULÉ</b>	Samedi 13	ENTENTE VAL D'HYÈRES Loto
MAI		Samedi 20	Dimanche 21 SKI MONTAGNE VIMINES
Samedi 8	ANCIENS COMBATTANTS Assemblée générale - Commémoration Cérémonie au monument aux morts pour le 76 <sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, dépôt de gerbes et lecture du manifeste	DÉCEMBRE	
JUIN		Samedi 4	TÉLÉTHON
Vendredi 18	VIM'TONIC Soirée de fin d'année	Retrouvez le calendrier des manifestations sur notre site : <a href="http://www.vimines.com">www.vimines.com</a>	
Samedi 19	ARBORESCENCE Gala	Au fur et à mesure des manifestations nous ne manquerons pas de vous en informer dans notre flash ou par la newsletter.	
Samedi 26	COMITÉ SCOLAIRE Feux de la Saint Jean	<b>MANIFESTATIONS ORGANISÉES SOUS RÉSERVE DES CONTRAINTES SANITAIRES</b>	
JUILLET			
Mardi 13	ACCA Bal Salle de l'Oseraie		

# Formalités État-civil

Objet	Pièces à fournir		Où s'adresser ?
CNI Carte nationale d'identité	Pour les personnes <b>MAJEURES</b> Validité 15 ans (pour les CNI valides au 1 <sup>er</sup> janvier 2014)	Pour les personnes <b>MINEURES</b> Validité 10 ans	Mairies équipées d'un dispositif de recueillement (Cognin, Bissy, Chambéry) <b>Sur rendez-vous</b>  Pré-demande possible en ligne sur <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 2 photos d'identité récentes (35 x 45 mm)</li> <li>&gt; Ancienne carte nationale d'identité (ou certificat de perte ou vol + timbre fiscal de 25 €)</li> <li>&gt; Copie intégrale de l'acte de naissance (moins de 3 mois)</li> <li>&gt; Justificatif de domicile (moins de 3 mois)</li> <li>&gt; Pour les femmes divorcées souhaitant garder le nom marital : jugement de divorce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 2 photos d'identité récentes (35 x 45 mm)</li> <li>&gt; Ancienne carte nationale d'identité (ou certificat de perte ou vol + timbre fiscal de 25 €)</li> <li>&gt; Copie intégrale de l'acte de naissance (moins de 3 mois)</li> <li>&gt; Justificatif de domicile des parents (moins de 3 mois)</li> <li>&gt; Carte nationale d'identité des parents,</li> <li>&gt; Si garde alternée : jugement de divorce, justificatif de domicile et carte nationale d'identité du 2<sup>ème</sup> parent</li> </ul>	
Passeport	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Idem carte nationale + Timbre fiscal d'identité</li> <li>&gt; Adulte : 86 €</li> <li>&gt; Enfant de moins 15 ans : 17 €</li> <li>&gt; Enfant de 15 à 17 ans : 42 €</li> </ul>		
Titre de Séjour	Voir sur <a href="http://vosdroits.service-public.fr/">http://vosdroits.service-public.fr/</a> selon votre cas		Préfecture du lieu du domicile
Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs	Formulaire Cerfa n°15646*01 à télécharger sur le site <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121</a> Le formulaire doit être complété, signé, et remis au mineur accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire (CNI ou passeport)		Pas de formalité en administration
Livret de famille	Un formulaire de demande de duplicata est à disposition en Mairie		Mairie du domicile
Certificat de vie maritale ou concubinage	Présence des 2 personnes et de 2 témoins. Pas de lien de parenté entre les 4 personnes qui présentent chacune leur CNI		Mairie du domicile
Déclaration de décès	Livret de famille du défunt et certificat de décès		À effectuer dans les 24 heures à la Mairie du lieu de décès
Reconnaissance	CNI et justificatif de domicile des futurs parents		Mairie du domicile
Copie d'acte de naissance	Se présenter à la Mairie du lieu de naissance avec une pièce d'identité ou par courrier avec photocopie de la CNI		Mairie de Naissance ou <a href="http://www.actes-etat-civil.fr">www.actes-etat-civil.fr</a>
Recensement militaire (Dès 16 ans)	Carte nationale d'identité valide + Justificatif de domicile + Livret de famille		Mairie du domicile
Inscription sur la liste électorale	Inscription tout au long de l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'un scrutin, l'inscription doit être faite au plus tard le 6 <sup>ème</sup> vendredi précédant le 1 <sup>er</sup> tour du scrutin Inscription en mairie ou sur <a href="http://servicepublic.fr">servicepublic.fr</a> CNI ou Passeport + Justificatif de domicile de moins de 3 mois		Mairie du domicile ou <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>
Légalisation de signature	Fournir la CNI et signer devant l'officier d'état civil à la Mairie		Mairie du domicile
Casier judiciaire	Casier judiciaire national, 44v317 NANTES CEDEX ou <a href="http://www.cnj.justice.gouv.fr">www.cnj.justice.gouv.fr</a>		
Certificat de nationalité	Voir sur <a href="http://vosdroits.service-public.fr/">http://vosdroits.service-public.fr/</a> selon votre cas		Tribunal d'Instance

**ENTREPRISE DE RAMONAGE**  
**Franck PERRET**  
Artisan

Ramonage, entretien  
Chaudières fioul  
Pose, dépannage et entretien  
Brûleurs fioul

Chemin du Thêt  
73160 VIMINES  
**04 79 62 95 74**  
siret : 432 666 816 000 58  
APE : 8122 Z

**Scierie FRISON**  
CHAMBERY(73)

**BOIS DE CONSTRUCTION**  
Professionnels & Particuliers

SAPIN - EPICEA  
MELEZE - DOUGLAS

Scierie FRISON  
D1006 - 73160 Saint Cassin (C.C. de Chambéry)  
Tél : 04 79 69 35 91  
[www.scierie-frison-chambery.fr](http://www.scierie-frison-chambery.fr)

**SUPER** 

**COGNIN**

 **garage**  
**CARLE**

[www.garagecarle.fr](http://www.garagecarle.fr)

*Philippe Janvier*  
et son équipe  
vous accueillent







**REPARATION  
ENTRETIEN  
PNEUS**  
TOUTES MARQUES  
VEHICULES ANCIENS  
VEHICULES HYBRIDES  
EQUIPEMENTS VEHICULES 

ECHANGE PARE BRISSE TOUTES MARQUES  
ON S'OCCUPE POUR VOUS DU CONTROLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE

7, Route d'Apremont - 73000 BARBERAZ **04 79 33 13 52**

# Vimines

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC	10h - 12h	16h - 18h		16h30 - 19h	Sur rendez-vous
Permanences TÉLÉPHONIQUES	9h - 11h 14h - 16h	9h - 11h 14h - 16h	9h - 11h	9h - 11h 14h - 16h	9h - 11h
Permanences ÉTAT CIVIL	10h - 12h	16h - 18h		16h30 - 19h	
Permanences URBANISME	Sur rendez-vous				

## PRISE DE RENDEZ-VOUS POSSIBLE AVEC LES ÉLUS

**Corine WOLFF**  
Maire et Présidente du C.C.A.S,

**Gérard GUGGIARI**  
1<sup>er</sup> Adjoint en charge  
des finances et de l'économie,

**Myriam MITAIS**  
2<sup>ème</sup> Adjointe en charge de la solidarité,  
la cohésion sociale, la communication,  
l'animation et la culture

**Jean-Philippe QUIDOZ**  
3<sup>ème</sup> Adjoint en charge  
des travaux et investissements

**Cyrielle FRISON**  
4<sup>ème</sup> Adjointe en charge  
des affaires scolaires et  
des services aux personnes

**Jean-François VELLARD**  
5<sup>ème</sup> Adjoint en charge de l'aménagement  
du territoire et des relations avec les  
partenaires extérieurs

## ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF :

Toute la commune est maintenant équipée de **points de regroupements de conteneurs** semi-enterrés de déchets ménagers et de tri sélectif.

*Afin de faciliter vos dépôts de déchets recyclables, des sacs cabas réutilisables sont à votre disposition auprès de l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.*

## MAIRIE DE VIMINES

Tél. : **04 79 69 07 69**

Fax : **04 79 69 40 65**

**www.vimines.com**

- > [contact@vimines.com](mailto:contact@vimines.com)
- > [urbanisme@vimines.com](mailto:urbanisme@vimines.com)
- > [sad@vimines.com](mailto:sad@vimines.com)
- > [petite-enfance@vimines.com](mailto:petite-enfance@vimines.com)
- > [centreloisirs@vimines.com](mailto:centreloisirs@vimines.com)

